

Sainte-Anne-des-Monts

La guerre entre la Chambre de commerce et le conseil

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — Le projet de revitalisation du centre ville de Sainte-Anne-des-Monts est au centre d'un affrontement entre la Chambre de commerce de l'endroit et les autorités municipales.

Hier, la Chambre de commerce a lancé un appel pour que la population s'oppose à un règlement d'emprunt de la municipalité de \$300,000 pour la réfection du système d'égout et d'aqueduc du centre ville: les autorités municipales, dit l'organisme, n'ont pas diffusé suffisamment d'information et les citoyens se doivent de signer le registre de la ville pour amener le retrait du règlement ou amener la municipalité à tenir un référendum sur la question.

Cet emprunt fait partie du projet de revitalisation du centre ville, projet où le ministère des Affaires municipales versera \$600,000 en autant qu'il suscite des investissements totalisant \$2 millions et la participation de \$300,000 de la part de la ville. Il est prévu de refaire une partie du centre ville, construire de nouveaux édifices communautaires et commerciaux et de modifier le système d'aqueduc.

"Avant de s'impliquer dans des dépenses de cet ordre (\$300,000), plaide la Chambre de commerce, sachons en toutes les conséquences. La chambre invite les gens à se présenter les 26 et 27 février à l'hôtel de ville pour signifier leur opposition".

Tenu à l'écart?

Le président de la Chambre de commerce, M. Régis Vallée, est également un conseiller municipal. "En tant que membre du conseil, je ne me trouve pas assez informé. La chambre s'oppose au fait que les citoyens ne sont pas assez informés."

"Il y a beaucoup d'incertitude entourant le projet de revitalisation du centre ville. Un bulletin émis par la ville nous rapporte que la commission scolaire a cédé pour \$1 l'école du Saint-Rosaire: il ne dit pas que l'acte

de vente prévoit que le couvent ne peut être démolé, qu'il doit être déménagé et aménagé à des fins non lucratives. Le meilleur moyen d'y voir clair, c'est un référendum."

Le conseiller Vallée se plaint de ne pas avoir toutes les informations. Il n'a pas reçu une étude de rentabilité et de faisabilité, réalisée pour le compte de l'hôtel de ville et terminée à la mi-décembre. Cependant, admet-il, il ne l'a pas demandé. "Normalement, tout document devrait être transmis au conseil municipal, surtout s'il est très positif." Il affirme ne pas savoir si les autres conseillers ont également été tenus à l'écart.

Hôtel de ville

L'administration municipale a une réaction teintée d'amertume face à l'invitation de la Chambre de commerce. "M. Vallée a toujours pu consulter l'étude: elle n'était pas sous clé, rapporte le greffier de la ville, Me Georges Frenette. Les conseillers ont discuté du projet à de nombreuses reprises."

Le président de la Chambre de commerce et conseiller a toujours été au courant, affirme l'hôtel de ville. "Nous essayons de revitaliser le centre ville, laisse entendre Me Georges Frenette, et la Chambre de commerce semble s'y opposer. Le projet a été monté sans tambour, pour éviter la spéculation."

Le projet comprend la construction de deux complexes commerciaux et communautaires. L'hôtel de ville y sera relocalisé, la bibliothèque également et de nouveaux commerces s'installeront à Sainte-Anne-des-Monts, indique la municipalité. En décembre, le maire de Sainte-Anne, M. Charles-Eugène Morin, affirmait que le projet se fera avec la participation d'un groupe de l'extérieur de la région.

La municipalité entend profiter des subventions des Affaires municipales pour modifier son réseau d'aqueduc. "Nous ne sommes pas contre un référendum, mais de toute façon, il faudra bien refaire le réseau."

Cependant, un référendum entraînera des coûts supplémentaires pour la ville, laisse tomber Me Frenette.

"Je ne crois pas que 181 électeurs signeront le registre. Si cela se produit, il y aura référendum."

Le règlement d'emprunt a été voté à l'unanimité par le conseil municipal. M. Vallée était présent, insiste l'hôtel de ville. Pourquoi revient-il sur sa décision?, laisse-t-on entendre.

Rejoins par LE SOLEIL, des commerçants ont indiqué qu'ils craignent l'arrivée d'un nouveau centre commercial. Le président de la Chambre de commerce, M. Vallée, le reconnaît: "La priorité de location sera donnée aux commerçants de Sainte-Anne, mais... Dans la conjoncture actuelle, je crains que cela puisse faire mal à nos commerçants."

Un homme d'affaires de Sainte-Anne a conclu: "Nous craignons un coup dur pour les marchands locaux. Pourquoi faire appel à des gens de l'extérieur? Qu'apportent-ils de nouveau?"

Une fédération des caisses pop, en excellente santé

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La Fédération des Caisses populaires du Bas-Saint-Laurent est en excellente santé. Voilà ce qui se dégage des chiffres et commentaires fournis hier par la présidente de l'institution, Mme Monique Vézina-Parent, et son directeur général, M. Wesley Hogg.

Avec 94 points de service dans un territoire où l'on compte 19 succursales de banques à charte, les caisses dispensent des services dans 50

municipalités où les banques sont absentes. De plus, les caisses comptent 159,000 sociétaires, ce qui démontre une pénétration très forte puisque la population du territoire est d'environ 162,000 personnes.

Les 82 caisses et 12 comptoirs comptent près de 450 employés réguliers et à temps partiel, et 60 employés à la fédération, pour une masse salariale annuelle supérieure à \$6 millions, ce qui fait du mouvement des caisses un des importants employeurs de la région.

Livrant quelques données éco-

nomiques, M. Hogg a dit que la stabilité de l'épargne est de 68 pour 100, soit \$230 millions, alors que la norme provinciale est de 69 pour 100. Les réserves et le trop-perçu s'établissent à 3.5 pour 100 ou \$12 millions, alors que la norme est de 3.2 pour 100.

Au 31 décembre dernier, l'actif de l'ensemble des caisses affiliées à la fédération était de \$366 millions, soit une croissance de 14.6 pour 100, ou \$46 millions, et les montants payés aux sociétaires en intérêts, ristournes, bonis et prestations ont dépassé les \$26 millions.

dans nos régions



Le 4e Festival des Cantons-Unis est identifié par un hibou.

Festival des Cantons-Unis

Au terme de célébrations éche-lonnées tout au long de cette semaine, c'est vendredi soir prochain, le 27 février, que sera officiellement lancé le 4e Festival des Cantons-Unis, dans la région nord de la capitale.

Le festival en est à sa 4e présentation et toutes les manifestations se tiennent sous l'œil bienveillant de la mascotte des Cantons-Unis, Monsieur Hibou. Il va de soit que le populaire bonhomme sera accompagné dans ses déplacements par la reine qui sera choisie lors de la soirée d'ouverture et des duchesses, toutes candidates au titre de reine, Milles Line Bar-

beau, Carole Cloutier, Joanne Isabel, Josée Mainguy et Line Soucy.

Le maire de la municipalité de Stoneham-Tewkesbury, M. Raymond Labrecque, rappelle dans le programme souvenir que ces manifestations visent à rapprocher les citoyens de tous les secteurs de la municipalité pour une fête populaire qui a une double raison de se tenir: "la fin d'une très belle saison et le début d'une autre plus belle encore".

La plupart des activités sont gratuites et font appel à la collaboration de plusieurs dizaines de personnes bénévoles membres d'un comité que préside M. Tom Mack.

Le PLQ et la papeterie

SAINT-ANNE-DES-MONTS — Le chef du Parti libéral du Québec (PLQ), M. Claude Ryan, profitera de la tenue du colloque régional de l'Est du Québec de son parti pour prendre position sur le dossier de la papeterie. Le colloque aura lieu, samedi prochain, à Sainte-Anne-des-Monts. Le candidat du PLQ dans le comté de Matapédia, M. Aldée Lévesque, prévoit la participation de 125 à 200 militants en provenance des comtés de Rimouski, Matapédia, Matane, Bonaventure, Gaspé et les Iles-de-la-Madeleine.

Financement du PQ

MATANE — Plus d'une centaine de militants ont participé au lancement de la campagne de financement du Parti québécois dans le comté de Matane, dimanche soir. Fiers des annonces faites quelques jours auparavant, d'implanter une papeterie à Matane, une scierie à Causapscal, et une usine de panneaux-meubles, à Sayabec, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, et son collègue au ministère d'État au développement économique, M. Bernard Landry, ont vanté le bilan économique de leur parti. Rencontrant les journalistes, M. Bérubé a laissé poindre la possibilité d'annonces prochaines de projets destinés à la Côte-Nord.

Assemblée de fondation

RIMOUSKI — Les membres du comité provisoire, chargés de l'implantation de la Fondation pour la culture de l'Est du Québec, invitent tous les intéressés à participer, le vendredi 13 mars, à l'assemblée constituant la Fondation pour la culture de l'Est du Québec. Celle-ci aura lieu à l'Auberge des Gouverneurs de Rimouski, à compter de 19h30. Les personnes présentes seront appelées à former un conseil d'administration de sept membres ainsi qu'à adopter les règlements généraux de la Fondation pour la culture de l'Est du Québec.

"Hobart Kitchen Aid": les économiseurs d'énergie

Grâce à l'économiseur d'énergie des lave-vaisselle "Hobart Kitchen Aid", abaissez le thermostat de votre chauffe-eau à 49°C (120°F) et obtenez la même vaisselle propre. Comment ça? C'est bien simple. Un élément chauffant à contrôle thermostatique chauffe l'eau d'alimentation aux températures de fonctionnement voulues pour chaque cycle complet de lavage et de séchage. L'eau est chauffée à 66°C (150°F), température hygiénique pour le premier rinçage et le rinçage final.

A prix rabais, modèle encastrable "Imperial" KDI-19W

Prix courant Eaton 749.95

709.95 ch.

40.00 de rabais. Modèle à 3 cycles: "Soak n'S-crub" (trempage/récurage), lavage régulier, rinçage d'attente. Distributeur d'agent de rinçage. Voyant lumineux "température hygiénique". Cuve de lavage en porcelaine-sur-acier "Tri-Dura". Protège porcelaine exclusif. Distributeur de détergent et d'agent de rinçage. Filtre d'acier inoxydable à action autonettoyante. Panneaux de couleurs: 10.00 en sus.

Non représenté: modèle "Superba" KDS-19

7 cycles. Système de lavage à plusieurs niveaux. Voyant lumineux. Panier supérieur ajustable en 16 positions. 839.95 ch. Panneaux de couleurs: 10.00 en sus

Non représenté: modèle "Custom" KDC-19W

2 cycles. Lavage régulier et rinçage d'attente. "Température hygiénique". Distributeur d'agent de rinçage. Voyant lumineux. 684.95 ch. Panneaux de couleurs: 10.00 en sus.

Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy. Rayon 556. Venez ou téléphonez 653-9331

Un autre service Eaton

Déclarations d'impôts complétées par H&R Block, chez Eaton

Place Sainte-Foy, niveau de la promenade

EATON

HEURES D'OUVERTURE EATON, LUN. MAR. MER. 9H30-17H30; JEU. VEN. 9H30-21H; SAM. 9H-17H. STANDARD: LUN. MAR. MER. 9H-17H30; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H.

Jours de vente pour bébé chez Eaton jusqu'au samedi 28 février.

Choix d'articles indispensables au nouveau-né à prix spécialement avantageux!

Tout un heureux événement!

A l'occasion de l'année des personnes handicapées, le



SALON BELVEDERE offre ses services à domicile Sur rendez-vous: **527-4127** 1,000 Belvédère, coin St-Cyrille

SPECIAUX FIN DE SAISON Dernière semaine

Bottes d'hiver \$15-\$25-\$35

SALON ITALIEN CHAUSSURES

Mail St-Roch - Galeries Canadienne - Galeries Charlesbourg - Rue St-Joseph - Rue St-Jean

Hôpitaux de Rimouski et de Mont-Joli

Protestation contre des coupures de postes

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le syndicat CSN des employés de l'hôpital St-Joseph de Rimouski, qui regroupe 600 membres, et celui de l'hôpital Mont-Joli, qui compte 500 membres, ont tenu hier une conférence de presse conjointe, afin de dénoncer la situation qui prévaut dans ces hôpitaux.

Les représentants syndicaux ont dit en substance qu'ils refusaient dorénavant de se faire les complices des administrations hospitalières et, en définitive, du ministère des Affaires sociales, devant les coupures de postes annoncées, et qui réduiraient encore davantage la qualité des services hospitaliers offerts à la population.

Les deux syndicats ont annoncé

qu'ils tiendraient ce soir même (dans le sous-sol de l'église Saint-Robert, pour les employés de l'hôpital de Rimouski), des assemblées générales de tous leurs membres, afin de se prononcer sur les mesures de pression qu'ils pourraient adopter en vue de protester contre ces coupures de postes.

A Mont-Joli

Pour sa part, le Syndicat des employés de l'hôpital de Mont-Joli trouve absolument scandaleuse la décision de la direction de cet établissement, de fermer dès lundi prochain, un département de psychiatrie. Cette décision, dit le président du syndicat, M. André Blais, privera la population de 40 lits, alors qu'on connaît la longueur des listes d'attente dans la région.

Selon M. Blais, mal à l'aise de prendre une décision aussi peu conforme aux besoins de la population, la direction de l'hôpital a voulu associer le syndicat CSN à sa démarche, en lui proposant un plan de relocalisation hors convention collective, des 26 employés affectés par une telle décision. Il va de soi, dit-il, que le syndicat laisse à l'employeur l'odieuse de sa décision et qu'il n'acceptera aucune entente particulière, étant donné que la convention collective en vigueur prévoit une procédure à suivre en cas de fermeture de département.

Accepter une entente particulière, poursuit le président, équivaudrait à cautionner une décision qu'il trouve par ailleurs non conforme aux besoins de la population.

A l'hôpital de Rimouski

Quant à l'hôpital de Rimouski, le président du syndicat, M. Claude Guimond, affirme que la direction de l'hôpital projette de couper 10 postes de puéricultrices, garde-bébé et garde-malade auxiliaire en pédiatrie, au cours du mois de mars, alors que les effectifs sont déjà insuffisants pour répondre à la demande, et que d'autre part, des rumeurs circulent à l'effet que d'autres départements seront touchés à l'intérieur de l'hôpital.

Les employés de l'hôpital de Rimouski estiment qu'avec les 90 coupures de postes effectuées depuis le redressement budgétaire de l'hôpital, ils ne sont plus en mesure d'accomplir professionnellement leur travail d'une

façon adéquate, et trouvent inadmissibles que pour combler un nouveau déficit prévu de l'ordre de \$2 millions en 1981, ce soit des postes au niveau des services directs à la population qui soient abolis, alors que depuis le redressement budgétaire, les postes d'employés cadres ont eu tendance à proliférer.

Il arrive, de dire un représentant syndical, que les employés d'hôpitaux soient mis à l'index pour un arrêt de travail de 10 ou 20 jours, mais on passe trop souvent sous silence les mauvais soins offerts dans les hôpitaux 365 jours par année, faute d'un personnel adéquat, ce qui est décidé par les administrations hospitalières.

On rappelle à ce sujet que tout récemment, les employés du dé-

partement pour malades chroniques, à l'hôpital de Rimouski, ont débrayé pour quelques heures, parce qu'ils estimaient leur nombre insuffisant pour donner des soins adéquats aux malades, et qu'ils craignaient de mettre la vie des malades en danger. On dit encore qu'à ce même hôpital, il arrive en pédiatrie que des enfants soient laissés sans surveillance, faute de personnel.

Bref, dit-on, il y a certains hôpitaux, dans la province, qui ont eu soin de dire qu'ils avaient honte de donner des soins comme ça à la population, mais ça ne semble pas encore être le cas pour les hôpitaux d'ici. Mais les syndicats songent à monter le dossier noir des hôpitaux de la région.

Corporation de promotion industrielle de Sept-Iles

Appel à la bonne collaboration des journalistes

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Les journalistes, par les mauvaises nouvelles qu'ils colportent et la mauvaise image de la région qu'ils projettent, ne contribuent-ils pas aussi aux difficultés que traversent Sept-Îles et la région? Ne devraient-ils pas adopter une attitude plus positive et participer à l'effort de promotion entrepris par les corps constitués en faveur de Sept-Îles et la région?

Tel est le sens de plusieurs questions qui furent posées aux journalistes locaux, hier soir, par les mem-

bres de la Corporation de promotion industrielle de Sept-Îles. Ces derniers avaient convoqué la presse à une réunion où peu de choses nouvelles furent annoncées et qui tourna vite à un appel plus ou moins déguisé à la "bonne collaboration" des journalistes. En particulier ceux de Radio-Canada et du SOLEIL dont l'audience dépasse largement les limites locales et régionales.

Un membre de la corporation s'indigna même du fait que les médias aient rapporté la nouvelle selon laquelle la Compagnie minière IOC refusait de soutenir la candidature de la ville pour l'obtention des Jeux du

Québec à l'été 1983. Une telle nouvelle créant, à son avis, une image négative...

Le développement du port

Au cours de cette réunion informelle, il fut longuement question des priorités de la corporation pour l'année en cours. Celles-ci sont essentiellement axées autour du développement des infrastructures portuaires prévues à Pointe-Noire et dont le gouvernement fédéral diffère de semaine en semaine l'annonce.

De l'avis du président de l'organisme, M. Charles Langlois, et du

commissaire industriel, M. André Coutu, la relance de l'activité économique à Sept-Îles est intimement liée à ce projet.

La tenue du sommet économique des 20 et 21 mars prochain, sommet qui verra la participation du ministre Yves Bérubé, sera l'occasion, pour la Corporation de promotion industrielle et la Chambre de commerce, de mettre en présence les intervenants qui "ont quelque chose de précis à dire à ce sujet et du concret à proposer".

En plus de cet important dossier qui mobilise les efforts de la corporation depuis plus d'un an, ses autres priorités concernent les échanges commerciaux avec les basses et moyennes côtes et le dossier sur les pêches.

À cet égard, les membres de la corporation, à l'exception du maire Dion et du conseiller Gaby Gauthier qui étaient absents, ne semblent guère

priser les travaux d'aménagement du parc urbain à proximité du vieux quai.

En effet, semble-t-il, les activités des pêcheurs à partir du vieux quai paraissent difficilement conciliables avec les activités récréatives et l'afflux de promeneurs que permettront les aménagements du parc urbain.

Port de plaisance

Seule solution, selon les membres de la corporation: doter le port de plaisance des installations supplémentaires, comme un brise-lame, qui permettraient le déroulement sans encombre des activités des pêcheurs et le mouvement des chalutiers.

Le port de plaisance est un projet global d'environ \$7 millions qui pourrait être financé partiellement à même l'enveloppe budgétaire de \$350 millions que le gouvernement fédéral entend consacrer aux villes aux prises

avec un fort chômage conjoncturel issu de fermetures d'usines.

Le 21 janvier dernier, lors d'une rencontre qui réunissait trois fonctionnaires de l'Expansion économique régionale, le maire Dion, le conseiller Whittom, Doiron et Roy, le gérant de la ville, M. Roger Boudreault, le commissaire industriel, M. André Coutu, M. Michel Roy et M. Denis Langlais, de la Corporation de promotion industrielle, et le député de Manicouagan, M. André Maltais, furent soumis plusieurs projets dans le cadre du programme fédéral: phase 2 du parc urbain, marina, réfection du vieux quai et voie de pénétration à Pointe-Noire.

A même ce budget qui sera d'environ \$15 millions pour la ville de Sept-Îles, la corporation pourra bénéficier de subventions spéciales pour permettre la réalisation d'études de préféabilité en vue de promouvoir certains projets précis.

Mises à pied un peu moins nombreuses à Schefferville

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Bonne nouvelle pour les gens de Schefferville: les expéditions de minerai de fer de la Compagnie minière IOC ont été portées de 2,5 millions de tonnes à 4 millions de tonnes cet été. Et cela même si les carnets de commande totalisent pour le moment 2,5 millions de tonnes.

Et les 90 travailleurs syndiqués mis à pied le 23 février seront rappelés au travail vers le 3 juin prochain. Une partie d'entre eux sera débauchée en septembre et l'autre partie vers novembre.

Cette information a été confirmée au SOLEIL hier après-midi par M. Jean-Pierre Maltais, directeur des relations publiques de l'entreprise. Il précisait, de plus, que ceci confirmait le caractère saisonnier des opérations à Schefferville.

De plus, et toujours à Schefferville, 12 employés cléricaux ont été avisés qu'ils perdraient leur emploi, dont 8 définitivement, à compter du 10 avril. Enfin 35 permanents du personnel cadre seront mis à pied également à compter du 10 avril.

Soit, au total, 137 mises à pied au lieu des 150

annoncées le 9 janvier dernier.

Un peu plus

Par contre, à Sept-Îles, ce seront 540 personnes au lieu de 500 qui seront débauchées au printemps. Ainsi 390 travailleurs syndiqués seront mis à pied le 9 mai et commenceront à recevoir leur avis de cessation d'emploi depuis le 20 février.

Et 150 autres personnes parmi le personnel cadre et cléricaux seront débauchées le 15 mai.

Pour ces dernières, non éligibles aux services du comité de reclassement, la Compagnie minière IOC a ouvert, il y a une quinzaine de jours, un bureau situé dans l'édifice du Trust Général, boulevard Laure.

Ce bureau qui emploie quatre personnes sous la direction du superviseur à l'embauchage, M. Wayne Sheppard, aura pour tâche de venir en aide aux employés cadres et cléricaux à la recherche d'un emploi. Déjà ce bureau a centralisé les demandes de quelque 40 entreprises intéressées à recruter du personnel parmi les employés victimes de mises à pied.

En plus de bénéficier de cette assistance tech-

nique, ces employés cadres et cléricaux pourront recevoir un certain nombre de primes de cessation d'emploi: un demi-mois payé par année de service, possibilité de retraite anticipée, paiement des vacances prolongées au prorata du temps accumulé, etc.

Certains employés pourront même être réaffectés à d'autres tâches à l'intérieur de l'entreprise compte tenu des effets d'entraînement et de certains départs vo-

lontaires prévisibles issus des mises à pied.

Ainsi, par exemple, un employé gagnant \$30,000 par année et ayant accumulé 20 ans de service bénéficiera d'une prime de licenciement d'environ \$25,000.

Même chose pour les employés syndiqués qui pourront recevoir deux semaines de salaire par année de service à titre d'indemnité de licenciement.

ABONNEZ-VOUS

LE SOLEIL
vous informe
au jour le jour...

647-3333



COLLEGE de ST-DAMIEN
St-Damien (Cité de Bellechasse) Qué.



Dirigé par les Soeurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

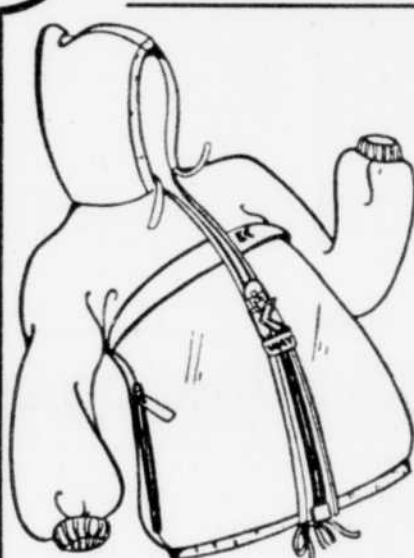
COURS SECONDAIRE:

I à V inclusivement

Pensionnat: filles

Renseignements: Bureau des admissions
Collège de St-Damien
75, rue St-Gérard St-Damien
G0R 2Y0 Tél.: (418) 789-2921

NOUVEAUTE PRINTANIERE



K WAY DOUBLÉ

Le spécialiste du K WAY.

Egalement, vêtements pour enfants "de la naissance à l'adolescence".



Centre d'achats Place Ste-Foy — 653-9363



CE SOIR

à 21h
Innu Asi

Une série de cinq films documentaires sur les Amérindiens du Nord-Est du Québec, ce peuple qui, malgré le racisme blanc, réclame le droit de vivre dignement. Au cours du premier film, «Pukuanipanan», nous participons à la pêche au filet sous la glace. A venir: L'homme de la toundra - Ethnocide délégué? - Notre Terre. Une réalisation du cinéaste Arthur Lamothe.

UNE RAFALE DE SPÉCIAUX

ENSEMBLE **HITACHI**

HITACHI

ENSEMBLE
HITACHI
\$549

30 WATTS RMS
TOTAL



	Prix sugg.	SPECIAL
TV 12" P27F noir et blanc, avec radio FM	\$209.95	\$144.95
TV 26" TS857 couleur, console futuriste	\$1,049.95	\$759.95
Magnétoscope VT5000 (vidéo tape)	\$1,699.95	\$1,049.95
Magnétophone TRQ248 à cassette, portatif	\$54.95	\$39.95
Amplificateur HA270, 25 W. RMS par canal	\$319.95	\$209.95
Syntonisateur FT270 AM-FM	\$259.95	\$169.95
Amplificateur HA330, 40 W. RMS par canal	\$389.95	\$244.95
Syntonisateur FT340 AM-FM	\$289.95	\$189.95
Table tournante HT324 à courroie	\$191.95	\$159.95
Table tournante HT320 à courroie	\$204.95	\$129.95

(prix en vigueur sur appareils en stock seulement)

SR 2010 — Récepteur AM/FM stéréo, 15 W X 2 — (0.3% DHT) Circuit FM MP X PLL (circuit de verrouillage de phase) pour une réception stéréo de qualité supérieure.
HT 324 — Platine semi-automatique à entraînement par courroie. Moteur synchrone. Bras de lecture superbement équilibré. Comp-

pensateur de poussée latérale. Rapport S/B 65 dB. Pleurage scintillement 0.06% WRMS. HFC 100 — haut-parleurs à 2 voies. LAC 2200 — Meuble décoratif avec large porte de verre. Sur roulettes. Dimensions: H-35" X L-19" X P-14".
Piste de lecture en sus.

émilien thériault
SPECIALISTE
EN ELECTRONIQUE

3125, boul. Ste-Anne
(Giffard), Beauport, Qué.
Tél.: 661-0674

15 Québec
Câble 8

L'AUTRE
TELEVISION

Radio Québec
C'est tout un monde à regarder

Portneuf-Station

Demande d'une enquête sur les 15 ans du régime Piché

par Isabelle JINCHEREAU
(collaboration spéciale)

PORTNEUF-STATION — Le comité de citoyens de Portneuf-Station a fait parvenir aujourd'hui à la Commission municipale du Québec une lettre recommandée demandant la tenue d'une enquête publique portant sur les 15 années d'administration municipale de l'ex-maire Gérard Piché.

Selon M. André Bédard, président du comité de citoyens, cette démarche

permettrait d'éclaircir certains faits douteux encore en suspens depuis l'abdication du maire Piché, accusé de conflit d'intérêt et remplacé par le conseiller Jean-Louis Marcotte.

M. Piché avait été contraint de démissionner le 11 février dernier, après que le comité de citoyens eut découvert qu'il présidait une compagnie de finance prêtant de l'argent à la municipalité. Par la suite, M. Piché se voyait exiger de la part du conseil municipal le remboursement de \$2,100, correspondant à un surplus de

salaires reçus entre janvier et juin 1979.

Par ailleurs, c'est au cours de l'assemblée municipale du lundi 2 mars que le comité de citoyens présentera un candidat pour le poste de conseiller devenu vacant, suite à la nomination de M. Marcotte. Toutefois, le comité a formellement démenti la rumeur voulant que le candidat soit membre de l'exécutif du comité de citoyens.

Interrogé par LE SOLEIL, hier soir, le nouveau maire de Portneuf-Station, M. Jean-Louis Marcotte, a

laissé entendre qu'éventuellement, plusieurs citoyens pourraient être mis en nomination le 8 mars prochain.

En outre, le maire Marcotte n'a manifesté aucune surprise en apprenant la tenue possible d'une enquête publique dans la municipalité. Ce dernier a même spécifié que dès demain matin, deux hauts fonctionnaires des Affaires municipales seront sur place afin de mettre un peu d'ordre dans tout ce fouillis administratif.

La régionale de la Chaudière irritée des propos de Léonard

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Par la voix de leur président, M. Marius Bélanger, les commissaires de la Commission scolaire régionale de la Chaudière



M. Marius Bélanger, président de la CSRC.

(CSRC) ont réagi vivement aux propos tenus par le ministre Jacques Léonard, à Sherbrooke, et rapportés dans l'édition du SOLEIL, en date du 11 février dernier.

Dans sa déclaration, le ministre Léonard affirmait que "les commissions scolaires devront répondre un jour ou l'autre de l'augmentation élevée de leurs dépenses inadmissibles qui se traduisent par un fardeau supplémentaire pour les contribuables".

Suite à ces propos, les commissaires de la CSRC sont de plus surpris de constater, ajoute M. Marius Bélanger, "que le ministre Jacques Léonard ignore que, suite à la mise en place d'un nouveau mode de financement pour les commissions scolaires en date du 1er juillet 1980, le MEQ n'assume plus intégralement comme il le faisait auparavant le coût de la convention collective des enseignants, ce qui oblige maintenant les commissions scolaires à taxer localement pour les dépenses qu'elles doivent encourir entre autres à ce chapitre.

Le président Marius Bélanger fait remarquer que si M. Léonard n'avait

pas de chiffres précis en main pour faire de telles affirmations, lui se basant sur l'expérience propre de la CSRC est en mesure de faire des affirmations précises suivantes:

"Suite à la confirmation des montants des subventions à recevoir pour l'année 1980-1981, par le MEQ en date du 15 janvier dernier, la CSRC constate qu'au seul chapitre de l'application de la convention collective des enseignants, elle a un manque à pourvoir de \$529,715 qui doit être financé à même la taxe locale."

M. Bélanger va jusqu'à dire qu'au cours des années antérieures, la CSRC avait peu recours à la taxe locale.

"C'est ce qui fait, dit-il, qu'en 1976-1977 la CSRC n'a taxé que pour un montant de \$35,730, en 1977-1978 un montant de \$17,102 et pour l'année 1978-1979 un montant de \$174,142."

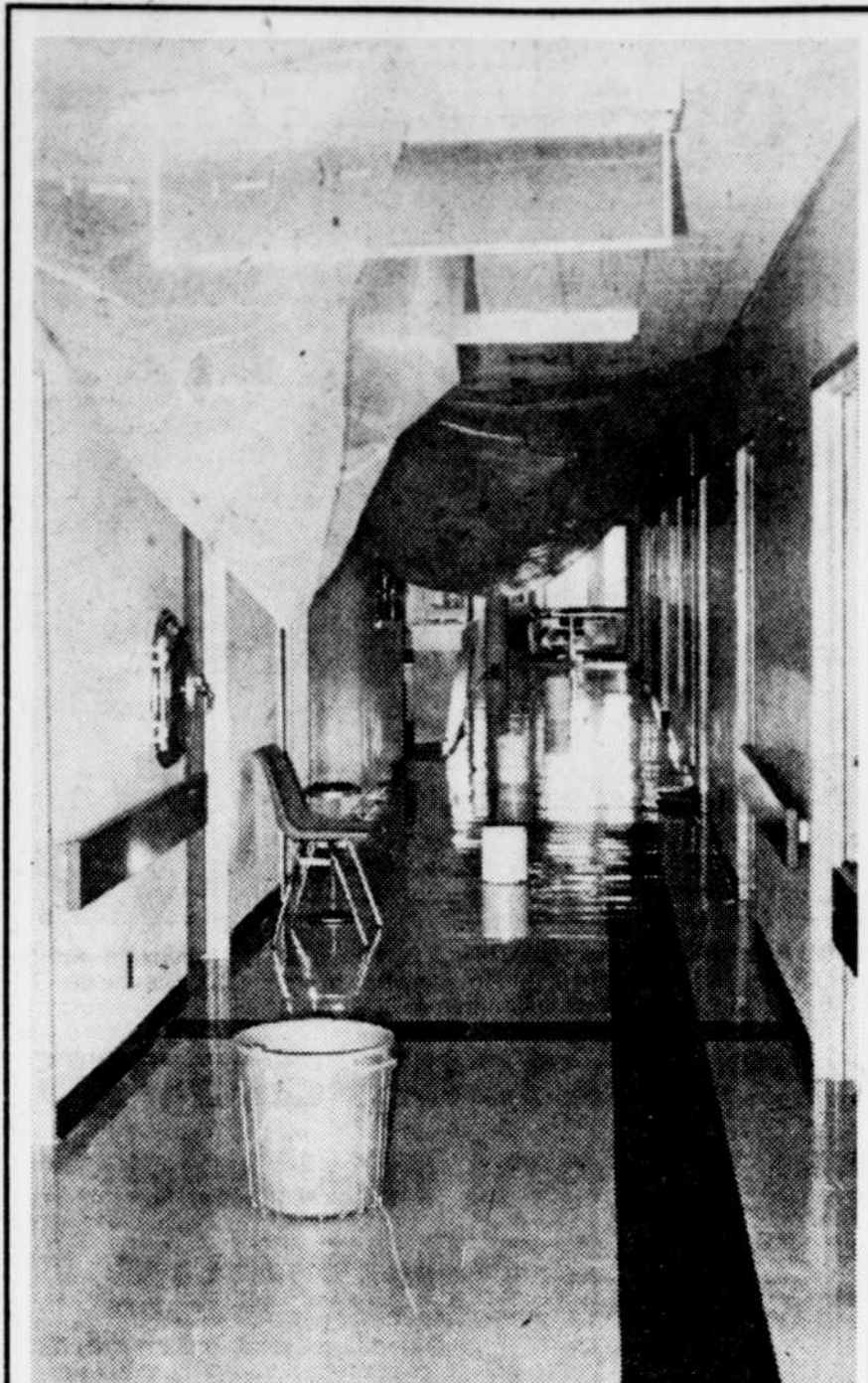
Pour l'année 1980-1981 mentionna le président de la CSRC, "compte tenu de la situation ci-haut mentionnée et du fait que le MEQ n'a indexé les dépenses autres que les salaires, que d'un pourcentage de 5 pour 100, quand on sait que les coûts d'énergie à eux seuls ont progressé de

l'ordre de 20 pour 100 et les autres biens, d'au moins 10 pour 100, la CSRC s'est vue dans l'obligation de percevoir une somme de \$770,674 chez ses contribuables".

Selon M. Marius Bélanger, "voilà des faits et des chiffres que le ministre Jacques Léonard devrait savoir avant de faire des affirmations gratuites qu'il véhicule sans doute pour s'attirer la sympathie des élus municipaux, des contribuables et dissimuler ainsi les propres incuries du gouvernement auquel il appartient et qui a accepté, lors des dernières négociations nationales, d'accorder des bénéfices accrus aux syndicats et qu'il n'accepte pas maintenant de financer intégralement".

"Cette situation, dit-il, oblige donc maintenant les commissions scolaires à utiliser davantage leur pouvoir de taxation locale, pouvoir que le gouvernement actuel leur a confirmé d'ailleurs par les articles 346 et 353 du projet de loi no 57 sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

"Y a-t-il alors, de quoi à se surprendre qu'elles l'utilisent?" a conclu M. Bélanger.



Le toit coule

Depuis maintenant trois semaines, le toit de l'aile nord de l'hôpital de Saint-Raymond coule, gênant le travail des administrateurs et du personnel infirmier de l'institution. Quant aux malades, logés dans la nouvelle aile de ce centre hospitalier de 40 lits, ils ont été épargnés jusqu'à présent. Construite en 1959, la toiture a subi des dommages lors des travaux d'agrandissement de \$1,500,000 effectués à l'hôpital en 1980. Il en coûterait quelque \$100,000 pour réparer les dégâts. Saisi du dossier, le ministre Lazure rendra sous peu une décision à ce sujet.

"Hobart Kitchen Aid": les économiseurs d'énergie

Grâce à l'économiseur d'énergie des lave-vaisselle "Hobart Kitchen Aid", abaissez le thermostat de votre chauffe-eau à 49°C (120°F) et obtenez la même vaisselle propre. Comment ça? C'est bien simple. Un élément chauffant à contrôle thermostatique chauffe l'eau d'alimentation aux températures de fonctionnement voulues pour chaque cycle complet de lavage et de séchage. L'eau est chauffée à 66°C (150°F), température hygiénique pour le premier rinçage et le rinçage final.

A prix rabais, modèle encastrable "Imperial" KDI-19W

Prix courant Eaton 749.95

709.95 ch.

40.00 de rabais. Modèle à 3 cycles: "Soak n'Scrub" (trempage/récurage), lavage régulier, rinçage d'attente. Distributeur d'agent de rinçage. Voyant lumineux "température hygiénique". Cuve de lavage en porcelaine-sur-acier "Tri-Dura". Protège porcelaine exclusif. Distributeur de détergent et d'agent de rinçage. Filtre d'acier inoxydable à action autonettoyante. Panneaux de couleurs: 10.00 en sus.

Non représenté: modèle "Superba" KDS-19

7 cycles. Système de lavage à plusieurs niveaux. Voyant lumineux. Panier supérieur ajustable en 16 positions. 839.95 ch. Panneaux de couleurs: 10.00 en sus

Non représenté: modèle "Custom" KDC-19W

2 cycles. Lavage régulier et rinçage d'attente. "Température hygiénique". Distributeur d'agent de rinçage. Voyant lumineux. 684.95 ch. Panneaux de couleurs: 10.00 en sus.

Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy. Rayon 556.
Venez ou téléphonez 653-9331

Un autre service Eaton

Déclarations d'impôts complétées par H&R Block, chez Eaton

Place Sainte-Foy, niveau de la promenade

EATON

HEURES D'OUVERTURE EATON, LUN. MAR. MER. 9H30-17H30, JEU. VEN. 9H30-21H, SAM. 9H-17H. STANDARD, LUN. MAR. MER. 9H-17H30, JEU. VEN. 9H-21H, SAM. 9H-17H.



Jours de vente pour bébé chez Eaton jusqu'au samedi 28 février.

Choix d'articles indispensables au nouveau-né à prix spécialement avantageux!

Tout un heureux événement!

dans nos régions

Le conseil emménage

JOLY — Rosaire Lambert, secrétaire-trésorier de Joly, devra désormais quitter son domicile chaque matin pour aller travailler. C'est un changement important dans ses habitudes de vie, bien qu'il occupe les mêmes fonctions depuis 1972. A Joly, c'était presque devenu une tradition, les bureaux de la municipalité étaient depuis 40 ans situés dans la résidence du secrétaire-trésorier. Joly a fait l'acquisition d'une ancienne école, au centre du village. Les locaux ont été réaménagés. Une manufacture de couture occupe une partie de l'édifice. Les réunions du conseil municipal, qui se tenaient au sous-sol de l'église, se déroulent maintenant à l'école. Et voilà qu'on a décidé d'y transporter aussi les bureaux de la municipalité. Rosaire Lambert ne travaillera donc plus dans le rang Un.

Emplois d'été pour étudiants

SAINTE-CROIX — Les étudiants intéressés à bénéficier d'une subvention pour un emploi d'été peuvent s'inscrire au programme Été Canada. Ils ont jusqu'au 6 mars pour présenter leur demande. Des formulaires à cette fin sont disponibles dans les centres de main-d'œuvre. Le budget affecté à ce programme est de \$111,000 pour l'ensemble de la circonscription de Lotbinière. Les projets soumis devraient porter sur les activités suivantes: parc, services de loisirs et camps de jour; services de santé et services sociaux; conservation de l'énergie, ressources renouvelables et environnement; tourisme; activités artistiques et culturelles (y compris la recherche historique); projets visant à améliorer les services offerts aux personnes handicapées. Il est à noter que chaque projet présenté devra permettre la création d'au moins trois emplois dont la durée pourra varier entre 6 et 18 semaines. Les projets approuvés débiteront entre le 4 mai et le 27 juillet pour se terminer au plus tard le 11 septembre.

A l'occasion de l'année des personnes handicapées, le



SALON BELVEDERE
offre ses
services à domicile
Sur rendez-vous:
527-4127
1,000 Belvédère, coin St-Cyrille

SPECIAUX FIN DE SAISON
Dernière semaine

Bottes d'hiver \$15-\$25-\$35

SALON ITALIEN CHAUSSURES

Mail St-Roch - Galeries Canadienne - Galeries
Charlesbourg - Rue St-Joseph - Rue St-Jean

Dans les 13 secteurs régionaux

Consultation des 200 clubs de l'âge d'or

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — La tenue d'assemblées de secteurs d'ici la fin d'avril pour les 200 clubs de l'âge d'or des 13 secteurs de la région de Québec offre une possibilité de participation à:

— des échanges d'information et de renseignements utiles;

— la formation des comités de secteurs;

— un dialogue avec les représentants du conseil sur les sujets qui préoccupent les clubs de l'âge d'or, leurs membres et les personnes âgées à la retraite ou sur le point de prendre leur retraite.

C'est ce qu'a fait savoir au SOLEIL, M. Normand Blais, agent d'information de l'âge d'or région de Québec.

Selon M. Blais, "ce sera l'occasion de donner le ton aux politiques gé-

nérales du conseil, car les assemblées de secteurs constituent une étape préparatoire au congrès annuel du mois de juin".

"Cette consultation, dit-il, ouvre la voie aux suggestions, recommandations et propositions des clubs qui vivent leur âge d'or dans leurs milieux respectifs."

Au total, les assemblées de secteurs réuniront plus de 1,000 personnes responsables de l'animation et du fonctionnement des clubs locaux.

"De plus, ajouta M. Normand

Blais, on veut associer à cette démarche la participation des clubs non affiliés et celle des personnes de 55 ans et plus qui s'intéressent ou s'inquiètent du sort que leur réserve le temps de prendre sa retraite et de la vivre."

Ces assemblées de secteurs en 1981 seront tenues selon le calendrier suivant, sous la responsabilité des représentants de secteurs et avec le souci d'établir un contact avec tous les clubs:

Identification des secteurs et représentants	Nombre de clubs / secteur	Date de l'assemblée
QUEBEC M. Alphonse Boutet Tél.: 871-6940 - Les Saules	19 clubs	10 février
SAINT-FOY M. Paul H. Jobidon Tél.: 653-0755 - Sainte-Foy	14 clubs	24 février
CHAUVEAU Mme Alice Patry Tél.: 681-9833 Vanier	8 clubs	26 février
TILLY M. Paul-Emile Olivier Tél.: 831-1051 Saint-Nicolas	22 clubs	17 mars
ORLEANS Mme Berthe B. Fournier Tél.: 663-6212 Giffard	13 clubs	19 mars
TARDIVEL M. Roland Martel Tél.: 286-3132 Deschambault	19 clubs	24 mars
LOUIS-FRECHETTE M. Laurendeau Théaume Tél.: 387-2341 Scott-Jonction	29 clubs	26 mars
BEAUCE Mme Lucienne Talbot Tél.: 228-4258 Saint-Georges	21 clubs	7 avril
ETCHEMIN Mme Adrien Faucher Tél.: 625-2771 Lac-Etchemin	14 clubs	9 avril
AMIANTE M. Patrice Tardif Tél.: 487-2225 Saint-Méthode	11 clubs	14 avril
PASCAL-TACHE Mlle Blanche Bélanger Tél.: 356-5807 Saint-Pamphile	9 clubs	23 avril
CHARLEVOIX M. Henri Jean Tél.: 439-3250 Notre-Dame-des-Monts	12 clubs	28 avril
JEAN-TALON M. Maurice Lagacé Tél.: 626-0474 Charlesbourg	11 clubs	1er mai

La première MRC de Beauce serait créée à Sainte-Marie

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Au lendemain d'une rencontre à huis clos du conseil de maire qui s'est tenue à Ville Sainte-Marie de Beauce, il semblerait que la région de Sainte-Marie verrait la création d'une première municipalité régionale de comté (MRC) en Beauce.

C'est ce qu'a affirmé, hier, au SOLEIL, M. Jean-Guy Breton, président du comité de consultation de la Beauce, en mentionnant "que les maires de la région de Sainte-Marie pour-

ront rapidement en arriver à finaliser un projet de lettres patentes en vue de la création d'une première MRC en Beauce".

"Même s'il ne s'agissait que d'une première assemblée de type exploratoire où le comité présenterait sa proposition provisoire de découpage, ajouta M. Breton, les participants sont arrivés à de nombreuses ententes de principe sur la presque totalité des éléments que contiendront les lettres patentes."

"Il ne fait aucun doute, de dire M. Jean-Guy Breton, "qu'un consensus

pourra être obtenu sur plusieurs de ces points dès la prochaine séance notamment en ce qui a trait au découpage définitif et à la représentativité où la ville de Sainte-Marie a obtenu, avec l'accord de ses partenaires, un mode de représentativité égal à vingt pour cent des voix au sein de cette future MRC."

Quant à la position de boycottage des comités de consultation suggéré par l'Union des conseils de comté du Québec, plusieurs maires ont dit déplorer cette attitude négative de leur union et ont affirmé leur intention de

ne pas entraver le déroulement de cette consultation et de poursuivre positivement le travail déjà entrepris.

Cette nouvelle MRC dans la région de Sainte-Marie regrouperait les localités suivantes: Saint-Isidore (village et paroisse), Saint-Bernard (village et paroisse), Taschereau-Fortier, Scott-Jonction, Sainte-Hénédine, Sainte-Marguerite, Saint-Edouard de Frampton, Saint-Elzéar (village et paroisse), Saint-Séverin, Sainte-Marie, Vallée-Jonction, l'Enfant-Jésus et Saints-Anges.

Quant aux localités de Saint-Sylvestre (village et paroisse), Saint-Patrice de Beaurivage (village et paroisse), et Saint-Narcisse de Beaurivage, elles ont été invitées par le Comité de consultation à consulter la population de leur localité respective afin de préciser si leur région d'appartenance gravite autour du comté actuel de Lotbinière ou de la région de Sainte-Marie.

De plus, il a été convenu par les maires de la région de Sainte-Marie de se rencontrer à nouveau, mardi, le 17 mars prochain, afin de continuer à travailler sur le contenu de leurs lettres patentes.

Matthieu plaide pour l'aide financière en milieu rural

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-EPHREM — Le député de Beauce-Sud, M. Hermann Matthieu, demande au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, de reconsidérer sa décision d'abandonner sa politique d'aide financière à la création d'emplois en milieu rural.

Dans une lettre expédiée au ministre Jean Garon, en date du 19 février dernier, le député de Beauce-Sud réclame de poursuivre l'application de ce programme vu qu'un

bon nombre d'agriculteurs de sa région s'étaient prévalus de cette politique.

Selon M. Matthieu, "la déception des agriculteurs de la Beauce revêt un caractère urgent, car plusieurs agriculteurs avaient l'intention de se prévaloir de cette politique d'aide financière à la création d'emplois en milieu rural, à l'occasion de la saison des sucres, compte tenu du marasme que connaît ce secteur de l'agriculture".

"Aussi, dit-il, compte tenu du fait que de nombreux producteurs acé-

ricoles ont investi massivement pour moderniser leur entreprise, en procédant à l'installation de tubulures et de l'équipement qui en découle."

Dans ses remarques au ministre Jean Garon, le député de Beauce-Sud va jusqu'à dire "les politiques de votre ministère ont eu comme conséquence d'augmenter considérablement la production de sirop d'érable et une bonne partie de la récolte 1980 demeure entresposée".

D'après M. Hermann Matthieu, "les agriculteurs n'ont pas le choix de ne pas entailler en 1981, car plusieurs ont de lourdes obligations monétaires à rembourser et ils se fient au moins sur le programme d'aide financière à la création d'emplois, mais il semble que le couperet soit tombé en un temps inopportun".

Face à une telle situation, M. Matthieu demande au ministre Jean Garon de réviser sa position et de maintenir ce programme par une prise de position immédiate, afin que les producteurs puissent décider de l'action à entreprendre à l'aube de la saison des sucres imminente.

MRC de Lotbinière pas encore tracée

par Gilles PEPIN

LEVIS — Plusieurs maires de Lotbinière sont encore indécis quant au territoire que représentera la future municipalité régionale de comté (MRC).

Lors d'une première réunion du conseil de maires, où 29 des 31 municipalités du comté de Lotbinière étaient représentées, il a été décidé de reporter à une date ultérieure la définition du territoire.

Des municipalités de l'ouest et du sud du comté sont particulièrement indécises quant à leur appartenance. Plusieurs représentants siègent temporairement sur un autre conseil de maires.

Ceux de Deschambault-sur-Saint-Laurent et de Fortierville pensent notamment à un regroupement vers Bécancour, alors que la municipalité de Villeroi serait plutôt intéressée à un regroupement vers Plessisville. Quelques municipalités sises plus

au sud du comté sont par ailleurs sollicitées par des maires de la Beauce.

Le conseil de maires de Lotbinière a prévu, pour le 19 mars, une deuxième réunion, où seront davantage précisées les propositions en vue de la rédaction de la charte qui doit créer la MRC de ce comté.

Déjà, cependant, certains souhaits sont exprimés, concernant par exemple la constitution d'un comité exécutif, les modalités de succession avec l'actuel conseil de comté.

Des noms ont été suggérés: MRC de Lotbinière, MRC des seigneuries, MRC du fleuve, MRC des seigneuries de Lotbinière.

Les maires de Laurier-Station et de la paroisse de Lotbinière ont demandé, par lettre, de différer les démarches pour l'obtention des lettres patentes devant créer la MRC, jusqu'à ce que l'Union des conseils de comtés du Québec ait

obtenu une réponse à son exigence à l'effet que le monde de représentation soit de un vote par municipalité.



COLLEGE de ST-DAMIEN
St-Damien (Cté de Bellechasse) Qué.



Dirigé par les Soeurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

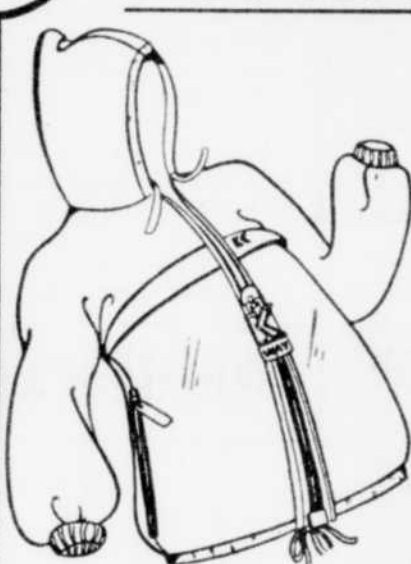
COURS SECONDAIRE:

I à V inclusivement

Pensionnat: filles

Renseignements: Bureau des admissions
Collège de St-Damien
75, rue St-Gérard St-Damien
G0R 2Y0 Tél.: (418) 789-2921

NOUVEAUTE PRINTANIERE



K WAY DOUBLÉ
Le spécialiste du K WAY.

Egalement, vêtements pour enfants "de la naissance à l'adolescence".



Centre d'achats Place Ste-Foy — 653-9363



CE SOIR

à 21h
Innu Asi

Une série de cinq films documentaires sur les Amérindiens du Nord-Est du Québec, ce peuple qui, malgré le racisme blanc, réclame le droit de vivre dignement. Au cours du premier film, "Pukuanipanan", nous participons à la pêche au filet sous la glace. A venir: L'homme de la toundra - Ethnocide délibéré? - Notre Terre. Une réalisation du cinéaste Arthur Lamothe.

UNE RAFALE DE SPÉCIAUX

ENSEMBLE **HITACHI**

HITACHI

ENSEMBLE
HITACHI
\$549

30 WATTS RMS
TOTAL



	Prix sugg.	SPECIAL
TV 12" P27F noir et blanc, avec radio FM	\$209.95	\$144.95
TV 26" TS857 couleur, console futuriste	\$1,049.95	\$759.95
Magnétoscope VT5000 (vidéo tape)	\$1,699.95	\$1,049.95
Magnétophone TRQ248 à cassette, portatif	\$54.95	\$39.95
Amplificateur HA270, 25 W. RMS par canal	\$319.95	\$209.95
Syntonisateur FT270 AM-FM	\$259.95	\$169.95
Amplificateur HA330, 40 W. RMS par canal	\$389.95	\$244.95
Syntonisateur FT340 AM-FM	\$289.95	\$189.95
Table tournante HT324 à courroie	\$191.95	\$159.95
Table tournante HT320 à courroie	\$204.95	\$129.95

(prix en vigueur sur appareils en stock seulement)

SPECIALISTE
EN ELECTRONIQUE

émilien thériault inc.

3125, boul. Ste-Anne
(Giffard), Beauport, Qué.

Tél.: 661-0674

15 Québec
Câble 8

L'AUTRE TELEVISION

Radio Québec

C'est tout un monde à regarder

Le ministre André Ouellet

Une corporation des Postes va favoriser les courriers ruraux

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La loi devant créer la Corporation des Postes donnerait des garanties supplémentaires aux entrepreneurs qui assurent l'acheminement du courrier rural.

Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a fait cette affirmation ces jours-ci, à Lévis, devant quelques députés et plusieurs représentants de la nouvelle Association des courriers ruraux de l'Est du Québec.

Le président de l'association, M. Lucien

Thibodeau, signalait surtout l'importance de protéger les courriers ruraux lors de la création de la corporation de la couronne aux Postes.

Le ministre Ouellet a ainsi déclaré qu'il sera possible à la Corporation des Postes de négocier de nouveaux

contrats avec les courriers ruraux sur une base beaucoup plus souple qu'antérieurement.

Le plafond de \$10,000, obligeant le ministre à demander des

soumissions publiques, sera aboli. Aussi, la corporation pourra à loisir négocier un nouveau contrat avec un entrepreneur qui fait un bon travail et qui est

apprécié non seulement par les administrateurs des Postes mais par le public qu'il dessert.

Le ministre André Ouellet s'est engagé à discuter de la possibilité

de rouvrir des contrats, afin qu'il soit tenu compte de l'augmentation récente des dépenses d'automobiles, en particulier du prix de l'essence.

Des journalistes blâment le conseil municipal de Charny

Dans une lettre adressée au conseil municipal de Charny, hier, le Cercle de presse de la rive sud de Québec dénonce certaines déclarations des membres du conseil municipal mettant en cause l'intégrité et l'honnêteté intellectuelle des journalistes.

Au cours d'une séance publique du conseil municipal tenue le 16 février dernier, une série de questions furent adressées par des citoyens relativement à la décision de ce conseil de suspendre trois policiers-pompiers de cette municipalité. Selon ce même conseil, les médias d'information auraient mal saisi et mal diffusé les informations expliquant cette décision de la ville. L'un des conseillers municipaux, M. Jacques Bec, a ajouté que les journalistes, pour la plupart syndiqués, défendent les droits des autres syndiqués et, par conséquent, donnent une information incomplète.

Le Cercle de presse de la rive sud de Québec proteste contre cette allégation qui est de nature à causer préjudices aux journalistes en mettant en doute leur impartialité face à des conflits de travail.

En ce qui a trait aux déclarations de certains membres de ce conseil municipal à l'effet que les gens lisent trop les journaux, le Cercle de presse de la rive sud de Québec n'entend pas contester cette opinion personnelle, mais rappelle aux élus municipaux que la population est en droit d'être bien informée de leurs faits et gestes dans le cadre de leur fonction.

"Nous croyons qu'une meilleure collaboration de votre part pourrait éviter d'autres incidents aussi regrettables", conclut dans sa lettre le président du Cercle de presse de la rive sud de Québec, M. Serge Geoffrion.

Lancement d'un livre de recettes à un dîner gastronomique à Pintendre

par Gilles PEPIN

SAINT-LOUIS-DE-PINTENDRE — Un club Optimiste, nouvellement fondé à Saint-Louis-de-Pintendre, a décidé de se faire connaître de la meilleure façon, en organisant, pour samedi soir prochain, dans la grande salle de l'école Saint-Louis, un souper gastronomique ainsi qu'une soirée de gala où sera honoré le bénéficiaire de l'année 1980.

Il y aura certainement beaucoup de participants, parce que c'est au cours de ce souper que sera dévoilé un livre de recettes de cuisine, annoncé depuis déjà quelques mois et qui est sensé être assez merveilleux. C'est une compilation d'au moins 300 recettes inédites, conçues par les dames de la localité.

Les gourmets qui participeront à ces premières agapes du club Optimiste seront à même d'apprécier les qualités culinaires des dames de Pin-

tendre. Celles-ci préparent en effet pour ce souper gastronomique plusieurs dizaines de bons plats mettant en valeur leurs meilleures recettes. Les savoureux mets de ces dames s'ajouteront aux grands plats qui seront fournis par des restaurateurs de l'endroit.

L'initiative des dames de Pintendre est d'autant plus intéressante qu'elle a été réalisée dans le but d'ajouter des fonds pour l'aménagement d'un parc communautaire.

Les membres du club Optimiste veulent évidemment remercier leurs concitoyennes et profiter de la même réunion pour honorer publiquement cinq personnalités locales parmi les plus dévouées: Mme Colette Aubert, MM. Michel Frisko, Yvon Gosselin, Patrice Jolicœur et Jean-Yves Rousseau.

Les participants à la soirée seront appelés à voter eux-mêmes, à partir des cinq mises en nomination, pour élire le "Bénéficiaire de l'année 1980".



Les contrats avec les facteurs ruraux pourraient être rouverts afin de tenir compte de la hausse du prix de l'essence.

"Hobart Kitchen Aid": les économiseurs d'énergie

Grâce à l'économiseur d'énergie des lave-vaisselle "Hobart Kitchen Aid", abaissez le thermostat de votre chauffe-eau à 49°C (120°F) et obtenez la même vaisselle propre. Comment ça? C'est bien simple. Un élément chauffant à contrôle thermostatique chauffe l'eau d'alimentation aux températures de fonctionnement voulues pour chaque cycle complet de lavage et de séchage. L'eau est chauffée à 66°C (150°F), température hygiénique pour le premier rinçage et le rinçage final.

A prix rabais, modèle encastrable "Imperial" KDI-19W

Prix courant Eaton 749.95
709.95 ch.

40.00 de rabais. Modèle à 3 cycles: "Soak n' Scrub" (trempage/récurage), lavage régulier, rinçage d'attente. Distributeur d'agent de rinçage. Voyant lumineux "température hygiénique". Cuve de lavage en porcelaine-sur-acier "Tri-Dura". Protège porcelaine exclusif. Distributeur de détergent et d'agent de rinçage. Filtre d'acier inoxydable à action autonettoyante. Panneaux de couleurs: 10.00 en sus.

Non représenté: modèle "Superba" KDS-19

7 cycles. Système de lavage à plusieurs niveaux. Voyant lumineux. Panier supérieur ajustable en 16 positions. 839.95 ch. Panneaux de couleurs: 10.00 en sus

Non représenté: modèle "Custom" KDC-19W

2 cycles. Lavage régulier et rinçage d'attente. "Température hygiénique". Distributeur d'agent de rinçage. Voyant lumineux. 684.95 ch. Panneaux de couleurs: 10.00 en sus.

Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy, Rayon 556.
Venez ou téléphonez 653-9331

Un autre service Eaton
Déclarations d'impôts complétées par H&R Block, chez Eaton

Place Sainte-Foy, niveau de la promenade

EATON

HEURES D'OUVERTURE EATON, LUN. MAR. MER. 9H30-17H30, JEU. VEN. 9H30-21H, SAM. 9H-17H. STANDARD LUN. MAR. MER. 9H-17H30, JEU. VEN. 9H-21H, SAM. 9H-17H

Jours de vente pour bébé chez Eaton jusqu'au samedi 28 février.

Choix d'articles indispensables au nouveau-né à prix spécialement avantageux!

Tout un heureux événement!



dans nos régions

Quatre incendies

Les pompiers de Lévis ont été appelés à combattre quatre incendies, dimanche et avant-hier. Personne n'a été blessé.

Vers 3h dimanche matin, ils se sont rendus au 5 rue Marcellin, chez M. Guy Turmel. Le feu avait éclaté dans le mur en arrière du foyer placé au sous-sol. Les dommages sont estimés à \$15,000.

Avant-hier, vers minuit 23, leurs services étaient requis au 45 rue Wolfe, chez M. Serge Rouleau. Le feu s'était communiqué à du bois placé trop près de la fournaise. Les dégâts ont surtout été causés par la fumée.

Vers 3h45, le feu éclatait dans une auto placée dans un garage situé au 25 rue Chabot. Dans l'après-midi, vers 16h50, une défectuosité électrique provoquait un début d'incendie au 33 rue Kennedy. Les dommages sont minimes à ce dernier endroit.

Equipements scolaires

LAUZON — Le conseil municipal de Lauzon a amorcé un dialogue avec les dirigeants de la Commission scolaire Pointe Lévy, en vue d'utiliser conjointement les équipements déjà mis en place dans les cours d'écoles. Un comité a été créé par les deux organismes pour préparer une entente à ce sujet. La démarche concerne, pour l'instant, l'école Saint-Dominique, située à côté de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Les trottoirs

LAUZON — Un projet de règlement municipal, concernant l'élaboration d'une nouvelle politique relative à la construction des trottoirs dans la ville de Lauzon, est discuté depuis au moins six mois et n'est sans doute pas près d'être acceptée par le conseil. La lecture de ce projet de règlement a été retardée, lundi soir de cette semaine, "parce qu'un conseiller était absent". La difficulté, c'est que la moitié des membres de ce conseil, comme d'ailleurs beaucoup de citoyens, n'est pas d'accord avec le projet qui vise à ce que les propriétaires contribuent désormais à 50 pour 100 dans les coûts de construction et réfection des trottoirs.

Patro Express

LEVIS — Patro Express est le nom d'un petit journal d'information qui vient d'être créé par une équipe d'animation au Patro de Lévis. Ce nouvel hebdomadaire, d'un tout petit format, a pour but de renseigner, de divertir et d'engager un dialogue sur le vécu des jeunes. Un groupe de plusieurs adolescents trouve ainsi une excellente occasion d'acquiescer une certaine expérience dans la rédaction, la photographie et la mise en page.

Financement du PQ

LEVIS — La campagne de financement du Parti québécois dans Lévis vise un objectif de \$45,000 et 220 sollicitateurs doivent y travailler jusqu'au 7 mars prochain. Le début est prometteur, puisque dès la soirée d'ouverture, les quelque 160 personnes présentes ont tout de suite souscrit la somme de \$8,360. Le député et ministre Jean Garon, alors encouragé par la présence à Lévis du ministre Clément Richard, a profité de l'occasion pour faire un bref bilan du travail accompli par le gouvernement du PQ et même lancer un défi au libéral Claude Garcia concernant le travail accompli pour assurer l'avenir de l'hôpital de Charny.

LE SOLEIL

UNE BONNE LECTURE QUOTIDIENNE POUR TOUS...

ABONNEZ-VOUS!
647-3333

A l'occasion de l'année des personnes handicapées, le



SALON BELVEDERE
offre ses services à domicile
Sur rendez-vous:
527-4127
1,000 Belvédère, coin St-Cyrille

SPECIAUX FIN DE SAISON
Dernière semaine

Bottes d'hiver \$15-\$25-\$35

SALON ITALIEN CHAUSSURES

Mall St-Roch - Galeries Canadienne - Galeries Charlebourg - Rue St-Joseph - Rue St-Jean

Dans les 13 secteurs régionaux

Consultation des 200 clubs de l'âge d'or

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — La tenue d'assemblées de secteurs d'ici la fin d'avril pour les 200 clubs de l'âge d'or des 13 secteurs de la région de Québec offre une possibilité de participation à:

— des échanges d'information et de renseignements utiles;

— la formation des comités de secteurs;

— un dialogue avec les représentants du conseil sur les sujets qui préoccupent les clubs de l'âge d'or, leurs membres et les personnes âgées à la retraite ou sur le point de prendre leur retraite.

C'est ce qu'a fait savoir au SOLEIL, M. Normand Blais, agent d'information de l'âge d'or région de Québec.

Selon M. Blais, "ce sera l'occasion de donner le ton aux politiques gé-

nérales du conseil, car les assemblées de secteurs constituent une étape préparatoire au congrès annuel du mois de juin".

"Cette consultation, dit-il, ouvre la voie aux suggestions, recommandations et propositions des clubs qui vivent leur âge d'or dans leurs milieux respectifs."

Au total, les assemblées de secteurs réuniront plus de 1.000 personnes responsables de l'animation et du fonctionnement des clubs locaux.

"De plus, ajouta M. Normand

Blais, on veut associer à cette démarche la participation des clubs non affiliés et celle des personnes de 55 ans et plus qui s'intéressent ou s'inquiètent du sort que leur réserve le temps de prendre sa retraite et de la vivre."

Ces assemblées de secteurs en 1981 seront tenues selon le calendrier suivant, sous la responsabilité des représentants de secteurs et avec le souci d'établir un contact avec tous les clubs:

Identification des secteurs et représentants	Nombre de clubs / secteur	Date de l'assemblée
QUEBEC M. Alphonse Boutet Tél.: 871-6940 Les Saules	19 clubs	10 février
SAINT-FOY M. Paul H. Jobidon Tél.: 653-0755 Sainte-Foy	14 clubs	24 février
CHAUVEAU Mme Alice Patry Tél.: 681-9833 Vanier	8 clubs	26 février
TILLY M. Paul-Emile Olivier Tél.: 831-1051 Saint-Nicolas	22 clubs	17 mars
ORLEANS Mme Berthe B. Fournier Tél.: 663-6212 Giffard	13 clubs	19 mars
TARDIVEL M. Roland Martel Tél.: 286-3132 Deschambault	19 clubs	24 mars
LOUIS-FRECHETTE M. Laurendeau Théau Tél.: 387-2341 Scott-Jonction	29 clubs	26 mars
BEAUCE Mme Lucienne Talbot Tél.: 228-4258 Saint-Georges	21 clubs	7 avril
ETCHEMIN Mme Adrien Faucher Tél.: 625-2771 Lac-Étchemin	14 clubs	9 avril
AMIANTE M. Patrice Tardif Tél.: 487-2225 Saint-Méthode	11 clubs	14 avril
PASCAL-TACHE Mlle Blanche Bélanger Tél.: 356-5807 Saint-Pamphile	9 clubs	23 avril
CHARLEVOIX M. Henri Jean Tél.: 439-3250 Notre-Dame-des-Monts	12 clubs	28 avril
JEAN-TALON M. Maurice Lagacé Tél.: 626-0474 Charlesbourg	11 clubs	1er mai

La première MRC de Beauce serait créée à Sainte-Marie

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Au lendemain d'une rencontre à huis clos du conseil de maire qui s'est tenue à Ville Sainte-Marie de Beauce, il semblerait que la région de Sainte-Marie verrait la création d'une première municipalité régionale de comté (MRC) en Beauce.

C'est ce qu'a affirmé, hier, au SOLEIL, M. Jean-Guy Breton, président du comité de consultation de la Beauce, en mentionnant "que les maires de la région de Sainte-Marie pour-

ront rapidement en arriver à finaliser un projet de lettres patentes en vue de la création d'une première MRC en Beauce".

"Même s'il ne s'agissait que d'une première assemblée de type exploratoire où le comité présenterait sa proposition provisoire de découpage, ajouta M. Breton, les participants sont arrivés à de nombreuses ententes de principe sur la presque totalité des éléments qui contiendront les lettres patentes."

"Il ne fait aucun doute, de dire M. Jean-Guy Breton, "qu'un consensus

pourra être obtenu sur plusieurs de ces points dès la prochaine séance notamment en ce qui a trait au découpage définitif et à la représentativité où la ville de Sainte-Marie a obtenu, avec l'accord de ses partenaires, un mode de représentativité égal à vingt pour cent des voix au sein de cette future MRC."

Quant à la position de boycottage des comités de consultation suggéré par l'Union des conseils de comté du Québec, plusieurs maires ont dit déplorer cette attitude négative de leur union et ont affirmé leur intention de

ne pas entraver le déroulement de cette consultation et de poursuivre positivement le travail déjà entrepris.

Cette nouvelle MRC dans la région de Sainte-Marie regrouperait les localités suivantes: Saint-Isidore (village et paroisse), Saint-Bernard (village et paroisse), Taschereau-Fortier, Scott-Jonction, Sainte-Hénédine, Sainte-Marguerite, Saint-Edouard de Frampton, Saint-Elzéar (village et paroisse), Saint-Séverin, Sainte-Marie, Vallée-Jonction, l'Enfant-Jésus et Saint-Anges.

Quant aux localités de Saint-Sylvestre (village et paroisse), Saint-Pratice de Beaurivage (village et paroisse), et Saint-Narcisse de Beaurivage, elles ont été invitées par le Comité de consultation à consulter la population de leur localité respective afin de préciser si leur région d'appartenance gravite autour du comté actuel de Lotbinière ou de la région de Sainte-Marie.

De plus, il a été convenu par les maires de la région de Sainte-Marie de se rencontrer à nouveau, mardi, le 17 mars prochain, afin de continuer à travailler sur le contenu de leurs lettres patentes.

Matthieu plaide pour l'aide financière en milieu rural

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-EPHREM — Le député de Beauce-Sud, M. Hermann Matthieu, demande au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, de reconsidérer sa décision d'abandonner sa politique d'aide financière à la création d'emplois en milieu rural.

Dans une lettre expédiée au ministre Jean Garon, en date du 19 février dernier, le député de Beauce-Sud réclame de poursuivre l'application de ce programme vu qu'un

bon nombre d'agriculteurs de sa région s'étaient prévus de cette politique.

Selon M. Matthieu, "la déception des agriculteurs de la Beauce revêt un caractère urgent, car plusieurs agriculteurs avaient l'intention de se prévaloir de cette politique d'aide financière à la création d'emplois en milieu rural, à l'occasion de la saison des sucres, compte tenu du marasme que connaît ce secteur de l'agriculture".

"Aussi, dit-il, compte tenu du fait que de nombreux producteurs acé-

ricoles ont investi massivement pour moderniser leur entreprise, en procédant à l'installation de tubulures et de l'équipement qui en découle."

Dans ses remarques au ministre Jean Garon, le député de Beauce-Sud va jusqu'à dire "les politiques de votre ministère ont eu comme conséquence d'augmenter considérablement la production de sirop d'érable et une bonne partie de la récolte 1980 demeure entreposée".

D'après M. Hermann Matthieu, "les agriculteurs n'ont pas le choix de ne pas entailler en 1981, car plusieurs ont de lourdes obligations monétaires à rencontrer et ils se fient au moins sur le programme d'aide financière à la création d'emplois, mais il semble que le couperet soit tombé en un temps inopportuniste".

Face à une telle situation, M. Matthieu demande au ministre Jean Garon de réviser sa position et de maintenir ce programme par une prise de position immédiate, afin que les producteurs puissent décider de l'action à entreprendre à l'aube de la saison des sucres imminente.

MRC de Lotbinière pas encore tracée

par Gilles PEPIN

LEVIS — Plusieurs maires de Lotbinière sont encore incertains quant au territoire que représentera la future municipalité régionale de comté (MRC).

Lors d'une première réunion du conseil de maires, où 29 des 31 municipalités du comté de Lotbinière étaient représentées, il a été décidé de reporter à une date ultérieure la définition du territoire.

Des municipalités de l'ouest et du sud du comté sont particulièrement incertaines quant à leur appartenance. Plusieurs représentants siègent temporairement sur un autre conseil de maires.

Ceux de Deschambault-sur-Saint-Laurent et de Fortville pensent notamment à un regroupement vers Bécancour, alors que la municipalité de Villeroie serait plutôt intéressée à un regroupement vers Plessisville. Quelques municipalités sises plus

au sud du comté sont par ailleurs sollicitées par des maires de la Beauce.

Le conseil de maires de Lotbinière a prévu, pour le 19 mars, une deuxième réunion, où seront davantage précisées les propositions en vue de la rédaction de la charte qui doit créer la MRC de ce comté.

Déjà, cependant, certains souhaits sont exprimés, concernant par exemple la constitution d'un comité exécutif, les modalités de succession avec l'actuel conseil de comté.

Des noms ont été suggérés: MRC de Lotbinière, MRC des seigneuries, MRC du fleuve, MRC des seigneuries de Lotbinière.

Les maires de Laurier-Station et de la paroisse de Lotbinière ont demandé, par lettre, de différer les démarches pour l'obtention des lettres patentes devant créer la MRC, jusqu'à ce que l'Union des conseils de comtés du Québec ait

obtenu une réponse à son exigence à l'effet que le monde de représentation soit de un vote par municipalité.

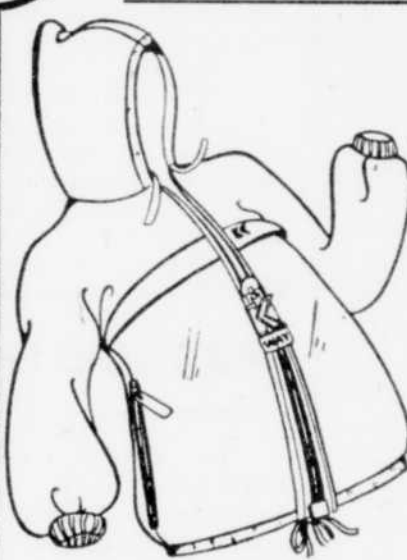


COLLEGE de ST-DAMIEN
St-Damien (Cté de Bellechasse) Qué.



Dirigé par les Soeurs de Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours
COURS SECONDAIRE:
I à V inclusivement
Pensionnat: filles
Renseignements: Bureau des admissions
Collège de St-Damien
75, rue St-Gérard St-Damien
G0R 2Y0 Tél.: (418) 789-2921

NOUVEAUTE PRINTANIERE



K WAY DOUBLÉ
Le spécialiste du K WAY.

Egalement, vêtements pour enfants "de la naissance à l'adolescence".



Centre d'achats Place Ste-Foy — 653-9363



CE SOIR

à 21h
Innu Asi

Une série de cinq films documentaires sur les Amérindiens du Nord-Est du Québec, ce peuple qui, malgré le racisme blanc, réclame le droit de vivre dignement. Au cours du premier film, «Pukuanipapan», nous participons à la pêche au filet sous la glace. A venir: L'homme de la toundra - Ethnocide délibéré? - Notre Terre. Une réalisation du cinéaste Arthur Lamothe.

UNE RAFALE DE SPÉCIAUX

ENSEMBLE **HITACHI**

HITACHI

ENSEMBLE
HITACHI
\$549

30 WATTS RMS
TOTAL



	Prix sugg.	SPECIAL
TV 12" P27F noir et blanc, avec radio FM	\$209.95	\$144.95
TV 26" TS857 couleur, console futuriste	\$1,049.95	\$759.95
Magnétoscope VT5000 (vidéo tape)	\$1,699.95	\$1,049.95
Magnétophone TRQ248 à cassette, portatif	\$54.95	\$39.95
Amplificateur HA270, 25 W. RMS par canal	\$319.95	\$209.95
Syntonisateur FT270 AM-FM	\$259.95	\$169.95
Amplificateur HA330, 40 W. RMS par canal	\$389.95	\$244.95
Syntonisateur FT340 AM-FM	\$289.95	\$189.95
Table tournante HT324 à courroie	\$191.95	\$159.95
Table tournante HT320 à courroie	\$204.95	\$129.95

(prix en vigueur sur appareils en stock seulement)

SPECIALISTE
EN ELECTRONIQUE

émilien thériault inc.

3125, boul. Ste-Anne (Giffard), Beauport, Qué.

Tél.: 661-0674

15 Québec
Câble 8

L'AUTRE TELEVISION

Radio Québec

C'est tout un monde à regarder

Début de la médiation spéciale à la Reynolds

par Pierre PELCHAT

envoyé spécial du Soleil

CAP-DE-LA-MADELEINE

C'est demain que doit débuter la médiation spéciale dans les bureaux du ministère du Travail à Montréal entre les représentants syndicaux des 825 travailleurs de la Reynolds au Cap-de-la-Madeleine en lock-out depuis presque un an et la direction de la compagnie.

En fin de semaine der-

nière, le ministre du Travail, M. Pierre Marois, avait annoncé la nomination de deux médiateurs spéciaux, MM. Raymond Désilets et Michel Sainte-Marie, dans ce conflit.

Les deux médiateurs ont rencontré hier les négociateurs syndicaux pour se familiariser davantage aux revendications des travailleurs. Une telle rencontre devait avoir lieu

aujourd'hui avec les représentants du fabricant de produits d'aluminium en vue de la première séance de médiation spéciale prévue pour demain.

Une première médiation menée l'automne dernier, par M. Roland Doucet, s'est soldée par un échec, les deux parties n'étant pas prêtes à en venir à un accord sur les points en litige.

Il a été convenu que la nouvelle médiation n'impliquerait cette fois qu'un nombre restreint de négociateurs. Du côté syndical on retrouvera M. Marcel Pénin, ancien président de la CSN et président de la Confédération mondiale du travail, et M. Daniel Palardy, conseiller syndical. La Reynolds sera représentée par son président, M. André Piché, et son directeur du per-

sonnel, M. Yves Trépanier. De part et d'autre, on a évité de faire des commentaires sur les chances de succès de cette nouvelle tentative de rapprochement.

Un rattrapage

Après presque douze mois de lock-out, les points en litige n'ont presque pas changé. Les syndiqués affiliés à la CSN exigent un rattrapage salarial important avec leurs confrères de l'aluminerie de la Reynolds à Baie-Comeau.

A l'échéance de la convention collective en octobre 1979, le salaire de base à l'usine de Cap-de-la-Madeleine était de \$5,70 l'heure alors qu'il atteignait presque \$9 l'heure à Baie-Comeau. Les dernières offres de la compagnie sont loin d'atteindre la parité salariale entre les deux usines.

En plus, on demande une clause d'indexation similaire à celle des travailleurs de Baie-Comeau, une amélioration marquée du régime de retraite, la possibilité de refuser de faire du temps supplémentaire et la détermination d'horaires de travail.

Manifestation

Par ailleurs, une importante manifestation doit avoir lieu, samedi qui vient, pour souligner le premier anniversaire du conflit qui a débuté le 3 mars 1980. On attend pas moins de 2.000 personnes, lock-outés et sympathisants, devant l'usine de la compagnie à Cap-de-la-Madeleine. Une soirée de solidarité suivra.

D'autre part, une conférence de presse a eu lieu hier à Trois-Rivières pour faire part de l'appui d'autres organisations syndicales et organismes de la région aux syndiqués de la Reynolds. Cette conférence de presse réunissait des représentants de la CEQ, de la FTQ, de la CSN, d'un comité de prêtres de la région, de Développement et Paix, et des associations étudiantes de l'université de Québec à Trois-Rivières et du cégep de l'endroit.

AVIS

Ire publication

Prenez avis que monsieur Camille Bellavance, du 395, rue Pouliot, Rimouski, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de véhicule TAXI N° 2000438-001 et 2000438-002, dans la région de St-Amand de l'Es-sor 010724-P, à monsieur Firmin Lévesque, 264, du Moulin, Rimouski.

AVIS est par les présentes donné que la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec

AVIS est par les présentes donné que la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec créée par la Loi de la Communauté Urbaine de Québec, chapitre 83 des Lois de 1969, s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec pour faire reconnaître, déclarer et valider son droit de propriété des lots 2341-C-225, 2341-C-226, 2341-B-42, 2341-B-43, 2341-B-30 et 2341-B-31 du cadastre officiel pour la Paroisse de St-Sauveur, Cité de Québec.

Québec, ce 12 février 1981
BHERER BERNIER COTE
QUELLET HOULE
CANTIN POLIQUIN
& LEBLOUF
Procureurs de la CTUQ

Ville de Saint-Nicolas
Comité de Lévis
Québec

AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la ville de Saint-Nicolas, comté de Lévis.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Nicolas:

QUE lors de l'assemblée du 16 février 1981, le conseil municipal a adopté le règlement n° 297-4 décrétant la révision et la refonte du règlement n° 297 concernant la participation financière des promoteurs aux coûts des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie dans les nouveaux développements domiciliaires de la ville de Saint-Nicolas.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance dudit règlement au bureau de la corporation. QUE le règlement n° 297-4 entrera en vigueur conformément à la loi. Donné à Saint-Nicolas, ce dix-huitième jour de février 1981.

Le Greffier de la Ville
Guy Godreau, avocat



A Terrebonne, le débordement de la rivière Mille-Isle a donné lieu à des déménagements pénibles. UPC

Plus de problème dans l'Est Les crues affectent la région de Montréal

Il n'y avait plus aucun problème majeur d'inondation, hier soir, dans le Bas-du-Fluve, en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Le temps clément des derniers jours a permis aux cours d'eau de regagner leur lit normal.

Par contre, les pluies des dernières heures ont davantage gonflé les cours d'eau et accru les problèmes occasionnés par les inondations sur la rive nord de Montréal.

C'est particulièrement à Lachenaie, près de la rivière des Mille-Isles, que la situation est la plus critique. Une opération de dynamitage est commencée et les citoyens riverains ont été évacués.

Dans l'est

Avant hier, la rivière Matane avait inondé 35 maisons, 50 chalets et deux commerces entre Matane et Saint-René. A Cap-Chat, la rivière du même nom avait forcé l'évacuation d'une famille comptant quatre personnes. La route Bellevue, en banlieue de Sainte-Anne-des-Monts, avait été inondée et deux maisons avaient dû être évacuées.

Dans la région de Rimouski, une quinzaine de chalets étaient inondés à Sainte-Odile par le débordement de la rivière Rimouski, causé par des glaces qui s'accumulaient au barrage situé un peu en amont de Rimouski. De la dynamite a été utilisée, hier, pour briser l'embâcle.

Par contre, le Bas-du-Fluve était aux prises, hier soir, avec une brume épaisse et les automobilistes devaient être très prudents.

D'autre part, le service provincial sur l'état des

routes mentionne que la route 381, dans le petit parc des Laurentides, est ouverte depuis hier matin. Elle avait été fermée entre Saint-Urbain et Sainte-Bernadette, un ponton ayant été emporté par la crue des eaux.

Ailleurs au Québec

Le long de la rivière du Nord, près de Saint-André, un pont a été menacé par les glaces et des employés du ministère des Transports a été envoyé sur les lieux pour dégager le cours d'eau.

Le couvert de glace sur la rivière l'Assomption n'a pas bougé et l'eau a commencé à incommoder quelques riverains.

A Richmond, en Estrie, la situation est inchangée. Un embâcle s'est formé près de Windsor sur la rivière Saint-François et les équipes d'urgence surveillaient la situation de très près.

Plusieurs routes ont été fermées: la 108 entre Cookshire et Stornoway et la 143 entre Windsor et Bromptonville.

Dans les Laurentides, la 329 entre Morin Heights et le chemin des Mille-Isles est fermée, alors qu'à Trois-Rivières, la 349 entre Louiseville et Saint-Léon est interdite à la circulation automobile. La route 344 entre Saint-Placide et Carillon est fermée.

Sur la rivière Outaouais, une centaine de maisons sont inondées alors qu'ailleurs au Québec, partout où des inondations menaçaient de causer des dégâts, la situation demeurait stable et les risques de détérioration étaient nuls.

Fox a subi une opération

NEW WESTMINSTER, C.-B. (d'après PC) — Le coureur unijambiste Terry Fox se trouvait dans une condition critique mais stable, à l'hôpital Royal Columbian hier, quelques heures après avoir subi une intervention chirurgicale.

Un porte-parole de l'hôpital a précisé que Fox était gardé aux soins intensifs.

L'opération a eu pour but d'enlever du liquide près du cœur, qui nuisait au bon fonctionnement de l'organe.

L'infirmière en chef, Allison Sinson, a indiqué que la chambre de Fox avait été interdite aux visiteurs depuis la reprise des traitements. Elle a ajouté qu'un grand nombre de personnes s'étaient présentées à l'hôpital pour voir Fox, mais qu'une pancarte "Visite interdite" avait été suspendue dans la porte de sa chambre. Seule la famille peut se rendre à son chevet.

Fox a été admis à l'hôpital vendredi, à la suite d'une mauvaise réaction à l'interféron, un nouveau médicament pour combattre le cancer. Il y a trois

semaines, les médecins avaient déclaré que seul un miracle pouvait sauver Fox parce que sa maladie est maintenant répandue à plusieurs endroits de son corps.

Le coureur unijambiste a dû abandonner son marathon près de Thunder Bay, en Ontario, le 2 septembre dernier, après que le cancer, qui avait nécessité l'amputation de sa jambe droite il y a quatre ans, se soit propagé aux poumons.

Depuis, Fox a subi des traitements de chimiothérapie contenant deux agents anticancéreux.

Le marathon de l'espoir de Fox, qui avait commencé à Saint John's, Terre-Neuve, avait recueilli plus de \$22 millions pour la recherche contre le cancer.

Depuis que son état s'est empiré au cours des derniers mois, Fox a cherché réconfort dans la religion et il s'est juré de poursuivre sa course à travers le pays. Cependant, les médecins lui ont dit qu'il n'avait qu'une chance sur 10 de vaincre le cancer, une maladie qui pardonne rarement.

Formation des adultes: la commission à Québec

par Damien GAGNON

La Commission d'étude sur la formation des adultes tient, à compter d'aujourd'hui et jusqu'à vendredi, des audiences publiques à Québec, au 875 Grande-Allée, édifice H.

Au cours de ces trois jours, les membres de la commission présidée par Mme Michèle Jean recevront une cinquantaine de mémoires qui leur seront soumis par divers groupes de la région de Québec et de celle de l'Est de la province. Il s'agit surtout d'associations d'éducation et d'institutions d'enseignement déjà largement impliquées dans la formation des adultes.

La Fédération des CLSC du Québec, le Conseil du statut de la femme, l'université du Québec à Rimouski, Kino-Québec, le Conseil régional de développement de l'Est du Québec, la Télé-université et l'Association d'éducation du Québec sont au nombre des groupes qui seront entendus aujourd'hui.

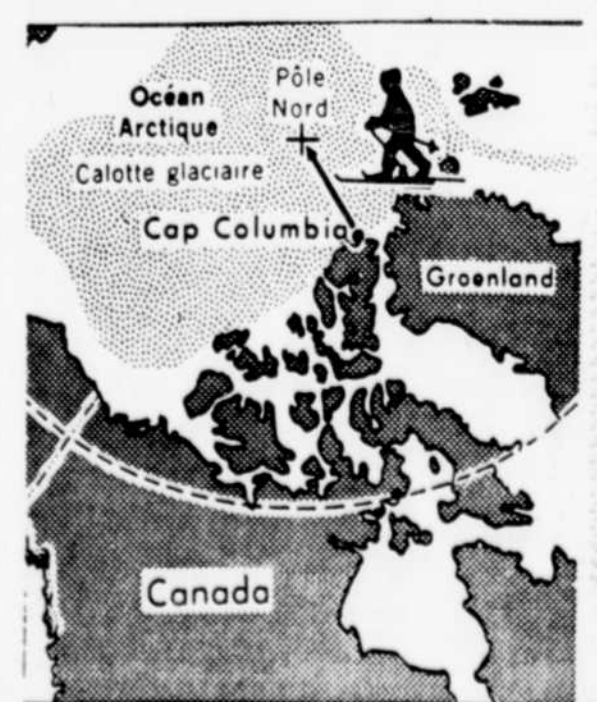
Créée par le gouvernement québécois en janvier 1979, la Commission d'étude sur la formation professionnelle et la formation socio-culturelle des adultes a pour mandat de mettre de l'ordre dans l'éducation permanente au Québec. Elle doit scruter tout ce qui touche de près ou de loin à l'éducation des adultes, des cours de menuiserie au cours de personnalité et de danse.

Après avoir effectué, l'automne dernier, une tournée, qui l'a menée dans 20 villes de la province et lui a permis d'entendre plus de 5.000 personnes, la Commission d'étude sur la formation des adultes entreprenait au début de février, la phase des audiences publiques à Montréal et après Québec, soit le 11 mars, elle sera à Drummondville. Au moins 300 mémoires lui seront soumis au cours de ces audiences.

A la fin de mars, c'est-à-dire à la suite des audiences publiques, la commission lancera un document proposant des hypothèses de solution dans

le domaine de l'éducation des adultes. Ce document fera l'objet d'un colloque national qui se tiendra du 25 au 28 mai à l'université Laval.

Seront invitées à ce colloque quelque 600 personnes venant de toutes les régions et secteurs d'activités du Québec. On y analysera et on y évaluera les hypothèses de solution soumises par la commission, à la suite de quoi un rapport final sera rédigé avant la fin de 1981.



Destination pôle nord

Quatre hommes partiront cette semaine de Cap Columbia, sur l'île Ellesmere, pour se rendre en skis au pôle nord, à 752 kilomètres de là. Ils pensent partir pour deux mois avec des vivres pour 70 jours.

La saison de chasse aux phoques est compromise



Les glaces, cette année, sont dangereuses pour les jeunes phoques qui ne peuvent nager avant deux semaines.

par Florent PLANTE

Le directeur de la recherche au bureau de Québec de Pêches et Océans Canada, le Dr Jean Boulay, a déclaré hier, au SOLEIL, que la saison de chasse aux phoques dans le golfe du Saint-Laurent, sur le plateau madelinien, pourrait être compromise à cause du manque de banquises dans le golfe.

Habituellement, la saison de chasse dans le golfe commence vers le 1er mars. Quelques phoques seulement ont été aperçus avant-hier, sur des glaces à l'est d'Anticosti, mais elles sont nettement insuffisantes pour le troupeau de quelques centaines de milliers de phoques qui vient annuellement pour la mise bas dans le golfe.

Hier également, un autre biologiste canadien, le Dr Keith Ronald, de l'université de Guelph, en Ontario, a exprimé le même avis concernant le troupeau de phoques du "front", c'est-à-dire celui de Terre-Neuve et du Labrador.

Tous deux affirment que les glaces, tant dans le golfe que sur le versant atlantique, sont mauvaises, petites et dangereuses pour les jeunes phoques blancs qui ne peuvent nager avant une première mue, laquelle se produit à l'âge de deux ou trois semaines.

Pour sa part, le Dr Boulay craint qu'une température anormalement chaude et clémentine pour quelques jours encore ne disperse les quelques concentrations de glaces qui restent à l'est d'Anticosti ainsi qu'au sud-ouest du détroit de Northumberland, près de l'île-du-Prince-Édouard.

Selon le Dr Boulay, les femelles pourraient retarder de cinq à six semaines la mise bas de leurs petits. Par contre, si, d'instinct, elles se rendent compte que l'eau réchauffe rapidement et que les glaces ne se souderont pas pour former des banquises suffisamment grandes et sécuritaires, elles mettront bas sur de petites glaces ou peut-être sur les longues plages des îles de la Madeleine ou de l'île-du-Prince-Édouard.

Dans de telles conditions, le taux de mortalité pourrait être anormalement élevé, et selon notre informateur, l'équipe scientifique devra être extrêmement vigilante avant de permettre une chasse côtière aux îles de la Madeleine, si jamais cette situation inusitée se présentait.

Si jamais le troupeau se dirigeait plutôt vers les rivages de l'île-du-Prince-Édouard, il faudrait être doublement prudent avant de permettre une chasse, car ces insulaires n'ont pas l'expérience des Madelinots; de plus, la surveillance serait difficile et il pourrait y avoir des abus.

Bref, la situation est tellement inusitée que les spécialistes n'osent pas privilégier une hypothèse plutôt qu'une autre.

"AVIS DE RECHERCHE PUBLIC"

Avis est donné que nous sommes à la recherche de locaux en location dans le territoire du Grand Beauséjour et pouvant servir de centre de jour pour jeunes adultes déficients mentaux.

Les locaux devront répondre aux critères suivants:

- être à proximité du transport en commun.
- Capacité maximale de 10.000 pi. ca. (50 adultes) pouvant contenir entre autre 5 ateliers, deux bureaux, des facilités (toilettes), le tout sur un même plancher.

Toute personne ou organisme intéressé à faire des propositions devra le faire avant lundi le 18 mars 1981, 15h00 heures.

Il est entendu que nous ne nous engageons à accepter ni la plus basse, ni toute autre proposition. Veuillez dresser vos propositions avec nom, adresse, plan détaillé et numéro de téléphone du ou des proposeurs à:

CENTRE D'ACCUEIL
MONT ST-AUBERT INC.
9080, boul. du Jardin
Charlesbourg, Québec
G1G 4B3
a/s M. Gilles Proulx

AVIS DE CONVOCATION

Avis est donné par les présentes qu'une assemblée GÉNÉRALE SPÉCIALE des actionnaires de L'UNION CANADIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCES, sera tenue à la Salle Jacques-Cartier du Château Frontenac, à Québec, le mercredi 18 mars 1981, à 15h00, aux fins suivantes:

1. Modifier le règlement n° 24-A ayant trait au nombre des administrateurs.
2. Ratifier les décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle.
3. Elire les administrateurs.
4. Nommer les vérificateurs.
5. Délibérer sous toute autre question dont l'assemblée pourra être saisie.

Par ordre du Conseil d'administration, le 25 février 1981.

LE SECRÉTAIRE
Georges-H. Larouche

"AVIS DE RECHERCHE PUBLIC"

Avis est donné que nous sommes à la recherche de maison en location dans le territoire du Grand Charlesbourg pouvant servir de foyer de groupe pour jeunes de 8 à 18 ans.

La maison devra répondre aux critères suivants:

- Etre à proximité du transport en commun.
- Capacité d'hébergement huit (8) jeunes avec installations afférentes.
- Dans un quartier résidentiel moyen.

Toute personne ou organisme intéressé à faire des propositions devra le faire avant 15 heures le 18 mars 1981.

Il est entendu que le Centre d'Accueil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni toute autre proposition. Veuillez adresser vos propositions avec nom, adresse et numéro de téléphone à:

FOYER DE GROUPE
CENTRE D'ACCUEIL
MONT ST-AUBERT INC.
9080, boul. du Jardin
Charlesbourg, Québec
G1G 4B3

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, trésorier de la susdite municipalité, que suivant les propriétaires inscrits au rôle d'évaluation à l'égard d'un immeuble imposé situé dans les limites de la Ville; le rôle général et spécial de perception est complété et déposé à mon bureau où tout intéressé peut en prendre connaissance au 1005, rue de l'Hôtel de Ville, Saint-Jean-Christostome entre 9h00 hrs et 12h00 hrs et entre 13h30 hrs et 17h00 hrs.

Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Saint-Jean-Christostome, ce 25e jour du mois de février 1981.

Jacques Leblanc, cga
Trésorier

LE GREFFIER DE LA VILLE

ROSALIE GODBOUT, o.m.a.

Le 25 février 1981.



Commission Scolaire
Des Îlets

ERRATUM

Dans l'annonce du 21 février 1981, le projet agrandissement et réaménagement de l'école Montagnac, architectes de Montigny, Métivier, Gagnon & Associés, on aurait dû lire: Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q. chapitre 33) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec, au lieu de seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

ville de CHARLESBOURG

APPEL D'OFFRES

SOUSSIONS POUR L'ENTRETIEN MENAGER DE DIVERS LOCAUX PROPRIETES DE LA VILLE DE CHARLESBOURG

Avis vous est par la présente donné que des soumissions cachetées et marquées: "Soumission pour l'entretien ménager de divers locaux propriétés de la ville de Charlesbourg" et adressées au Greffier de la ville, 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, seront reçues d'aujourd'hui jusqu'aux dates suivantes:

- Hôtel de Ville: Le jeudi 12 mars 1981 à 16:00 heures.
- Service de la Protection publique: Le mardi 17 mars 1981 à 16:00 heures.
- Services techniques, Circulation, Urbanisme: Le jeudi 19 mars 1981 à 16:00 heures.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie des devis en s'adressant au bureau des Services techniques, 167, 76e Rue est, Charlesbourg.

Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule fournie avec le devis et être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la ville de Charlesbourg pour le montant suivant:

- Hôtel de Ville: \$ 2,000
- Service de la Protection publique: \$ 2,500
- Services techniques, Circulation et Urbanisme: \$ 1,000

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg le jour même des réceptions à 16:05 heures.

La Ville de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE
ROSALIE GODBOUT, o.m.a.

Le 25 février 1981.

Début de la médiation spéciale à la Reynolds

par Pierre PELCHAT
envoyé spécial du Soleil

CAP-DE-LA-MADELEINE — C'est demain que doit débuter la médiation spéciale dans les bureaux du ministère du Travail à Montréal entre les représentants syndicaux des 825 travailleurs de la Reynolds au Cap-de-la-Madeleine en lock-out depuis presque un an et la direction de la compagnie.

En fin de semaine der-

nière, le ministre du Travail, M. Pierre Marois, avait annoncé la nomination de deux médiateurs spéciaux, MM. Raymond Désilets et Michel Sainte-Marie, dans ce conflit.

Les deux médiateurs ont rencontré hier les négociateurs syndicaux pour se familiariser davantage aux revendications des travailleurs. Une telle rencontre devait avoir lieu

aujourd'hui avec les représentants du fabricant de produits d'aluminium en vue de la première séance de médiation spéciale prévue pour demain.

Une première médiation menée l'automne dernier, par M. Roland Doucet, s'est soldée par un échec, les deux parties n'étant pas prêtes à en venir à un accord sur les points en litige.

Il a été convenu que la nouvelle médiation n'impliquerait cette fois qu'un nombre restreint de négociateurs. Du côté syndical on retrouvera M. Marcel Pénin, ancien président de la CSN et président de la Confédération mondiale du travail, et M. Daniel Palardy, conseiller syndical. La Reynolds sera représentée par son président, M. André Piché, et son directeur du per-

sonnel, M. Yves Trépanier. De part et d'autre, on a évité de faire des commentaires sur les chances de succès de cette nouvelle tentative de rapprochement.

Un rattrapage

Après presque douze mois de lock-out, les points en litige n'ont presque pas changé. Les syndiqués affiliés à la CSN exigent un rattrapage salarial important avec leurs confrères de l'aluminerie de la Reynolds à Baie-Comeau.

A l'échéance de la convention collective en octobre 1979, le salaire de base à l'usine de Cap-de-la-Madeleine était de \$5,70 l'heure alors qu'il atteignait presque \$9 l'heure à Baie-Comeau. Les dernières offres de la compagnie sont loin d'atteindre la parité salariale entre les deux usines.

En plus, on demande une clause d'indexation similaire à celle des travailleurs de Baie-Comeau, une amélioration marquée du régime de retraite, la possibilité de refuser de faire du temps supplémentaire et la détermination d'horaires de travail.

Manifestation

Par ailleurs, une importante manifestation doit avoir lieu, samedi qui vient, pour souligner le premier anniversaire du conflit qui a débuté le 3 mars 1980. On attend pas moins de 2.000 personnes, lock-outés et sympathisants, devant l'usine de la compagnie à Cap-de-la-Madeleine. Une soirée de solidarité suivra.

D'autre part, une conférence de presse a eu lieu hier à Trois-Rivières pour faire part de l'appui d'autres organisations syndicales et organismes de la région aux syndiqués de la Reynolds. Cette conférence de presse réunissait des représentants de la CEQ, de la FTQ, de la CSN, d'un comité de prêtres de la région, de Développement et Paix, et des associations étudiantes de l'université du Québec à Trois-Rivières et du cégep de l'endroit.

AVIS

Prenez avis que monsieur Camille Bellavance, du 395, rue Poulot, Rimouski, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de véhicule TAXI Nos Q200438-001 et Q200438-002, dans la région de St-Anaclet de l'Es-sor 010724-P, à monsieur Firmin Lévesque, 264, du Moulin, Rimouski.



AVIS est par les présentes donné que la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec créée par la Loi de la communauté urbaine de Québec, chapitre 83 des Lois de 1969, s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec pour faire reconnaître, déclarer et valider son droit de propriété des lots 2341-C-225, 2341-C-226, 2341-B-42, 2341-B-43, 2341-B-30 et 2341-B-31 du cadastre officiel pour la Paroisse de St-Sauveur, Cité de Québec.

Québec, ce 12 février 1981
BIERER BERNIER COTE
QUELLET HOULE
CANTIN POLIQUIN
et LEBLOUF
Procureurs de la CTCUQ

Ville de Saint-Nicolas
Comité de Lévis

AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la ville de Saint-Nicolas, comté de Lévis:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le sousigné, greffier de la Ville de Saint-Nicolas:

QUE lors de l'assemblée du 16 février 1981, le conseil municipal a adopté le règlement municipal n° 297-4 décrétant la révision et la refonte du règlement n° 297 concernant la participation financière des promoteurs aux coûts des travaux d'acqueduc, d'égouts et de voirie dans les nouveaux développements domiciliaires de la ville de Saint-Nicolas.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance dudit règlement au bureau de la corporation. QUE le règlement n° 297-4 entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Nicolas, ce dix huitième jour de février 1981.

Le Greffier de la Ville
Guy Godreau, avocat

La saison de chasse aux phoques est compromise

par Florent PLANTE



Les glaces, cette année, sont dangereuses pour les jeunes phoques qui ne peuvent nager avant deux semaines.

2e publication

Prenez avis que SOUS-POSTE DE COURAGE DE FORESTVILLE INC. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial d'une durée de six (6) mois pour faire du courtage dans le camionnage en vrac dans la Région 09 sur le territoire compris entre la Rivière Saguenay et la Rivière Bersimis.

2e publication

Prenez avis que ASSOCIATION DES TRANSPORTS EN VRAC SECTEUR BAIE-COMEAU-HAUTERIVE INC. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial d'une durée de six (6) mois pour faire du courtage dans le camionnage en vrac dans la Région 09 sur le territoire compris entre la Rivière Bersimis et la Rivière Baie-Trinité.

2e publication

Prenez avis que SOUS-POSTE D'AFFECTATION DE PORT-CARTIER REGION 09, SECTEUR No 3 s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial d'une durée de six (6) mois pour faire du courtage dans le camionnage en vrac dans la Région 09 sur le territoire compris entre la Rivière Baie-Trinité et la Rivière Ste-Marguerite.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

2e publication

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.



A Terrebonne, le débordement de la rivière Mille-Isle a donné lieu à des démnagements pénibles.

Plus de problème dans l'Est Les crues affectent la région de Montréal

Il n'y avait plus aucun problème majeur d'inondation, hier soir, dans le Bas-du-Fluve, en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Le temps clément des derniers jours a permis aux cours d'eau de regagner leur lit normal.

Par contre, les pluies des dernières heures ont davantage gonflé les cours d'eau et accru les problèmes occasionnés par les inondations sur la rive nord de Montréal.

C'est particulièrement à Lachenaie, près de la rivière des Mille-Isles, que la situation est la plus critique. Une opération de dynamitage est commencée et les citoyens riverains ont été évacués.

Dans l'est

Avant hier, la rivière Matane avait inondé 35 maisons, 50 chalets et deux commerces entre Matane et Saint-René. A Cap-Chat, la rivière du même nom avait forcé l'évacuation d'une famille comptant quatre personnes. La route Bellevue, en banlieue de Sainte-Anne-des-Monts, avait été inondée et deux maisons avaient dû être évacuées.

Dans la région de Rimouski, une quinzaine de chalets étaient inondés à Sainte-Odile par le débordement de la rivière Rimouski, causé par des glaces qui s'accumulaient au barrage situé un peu en amont de Rimouski. De la dynamite a été utilisée, hier, pour briser l'embâcle.

Par contre, le Bas-du-Fluve était aux prises, hier soir, avec une brume épaisse et les automobilistes devaient être très prudents.

D'autre part, le service provincial sur l'état des

routes mentionne que la route 381, dans le petit parc des Laurentides, est ouverte depuis hier matin. Elle avait été fermée entre Saint-Urbain et Sainte-Bernadette, un ponton ayant été emporté par la crue des eaux.

Ailleurs au Québec

Le long de la rivière du Nord, près de Saint-André, un pont a été menacé par les glaces et des employés du ministère des Transports a été envoyé sur les lieux pour dégager le cours d'eau.

Le couvert de glace sur la rivière l'Assomption n'a pas bougé et l'eau a commencé à incommoder quelques riverains.

A Richmond, en Estrie, la situation est inchangée. Un embâcle s'est formé près de Windsor sur la rivière Saint-François et les équipes d'urgence surveillaient la situation de très près.

Plusieurs routes ont été fermées: la 108 entre Cookshire et Stornoway et la 143 entre Windsor et Bromontville.

Dans les Laurentides, la 329 entre Morin Heights et le chemin des Mille-Isles est fermée, alors qu'à Trois-Rivières, la 349 entre Louiseville et Saint-Léon est interdite à la circulation automobile. La route 344 entre Saint-Placide et Carillon est fermée.

Sur la rivière Outaouais, une centaine de maisons sont inondées alors qu'ailleurs au Québec, partout où des inondations menaçaient de causer des dégâts, la situation demeurait stable et les risques de détérioration étaient nuls.

Fox a subi une opération

NEW WESTMINSTER, C.-B. (d'après PC) — Le coureur unijambiste Terry Fox se trouvait dans une condition critique mais stable, à l'hôpital Royal Columbian hier, quelques heures après avoir subi une intervention chirurgicale.

Un porte-parole de l'hôpital a précisé que Fox était gardé aux soins intensifs.

L'opération a eu pour but d'enlever du liquide près du cœur, qui nuisait au bon fonctionnement de l'organe.

L'infirmière en chef, Allison Sinson, a indiqué que la chambre de Fox avait été interdite aux visiteurs depuis la reprise des traitements. Elle a ajouté qu'un grand nombre de personnes s'étaient présentées à l'hôpital pour voir Fox, mais qu'une pancarte "Visite interdite" avait été suspendue dans la porte de sa chambre. Seule la famille peut se rendre à son chevet.

Fox a été admis à l'hôpital vendredi, à la suite d'une mauvaise réaction à l'interféron, un nouveau médicament pour combattre le cancer. Il y a trois

semaines, les médecins avaient déclaré que seul un miracle pouvait sauver Fox parce que sa maladie est maintenant répandue à plusieurs endroits de son corps.

Le coureur unijambiste a dû abandonner son marathon près de Thunder Bay, en Ontario, le 2 septembre dernier, après que le cancer, qui avait nécessité l'amputation de sa jambe droite il y a quatre ans, se soit propagé aux poumons.

Depuis, Fox a subi des traitements de chimiothérapie contenant deux agents anticancéreux.

Le marathon de l'espoir de Fox, qui avait commencé à Saint John's, Terre-Neuve, avait recueilli plus de \$22 millions pour la recherche contre le cancer.

Depuis que son état s'est empiré au cours des derniers mois, Fox a cherché réconfort dans la religion et il s'est juré de poursuivre sa course à travers le pays. Cependant, les médecins lui ont dit qu'il n'avait qu'une chance sur 10 de vaincre le cancer, une maladie qui pardonne rarement.

télévision

CFER (Canal 11) Rimouski-Sept-Îles MERCREDI 25 FÉVRIER 18h00 Aujourd'hui le (direct) 18h30 Mission impossible 19h30 Les Brillants 20h00 Marisol 20h30 Mini-Séries — "L'échange" 21h30 Michel Jasmin 22h29 La Quotidienne 22h30 Les nouvelles TVA 22h55 Dernière édition 23h00 Loto-Select 23h01 Les sports 23h16 La couleur du temps 23h25 Cinq-Détente: "Marianella" 01h00 Fermeture	10h00 Passe-partout 07h30 Les p'tits bons-hommes 11h00 Au fil de la semaine 11h30 Wickee 12h00 Papa, cher papa 12h30 Midi plus 13h31 Femmes d'aujourd'hui 14h30 Cinéma: Les rebelles de l'Arizona 16h00 Bobino 16h30 Pop Citrouille 17h00 Les Pierrafeu 17h30 Du neuf au zoo	CMT (Canal 9 ou 4 Câble) Riv.-du-Loup MERCREDI 25 FÉVRIER 18h00 Nouvelles 18h30 Mission impossible 19h30 Les Brillants 20h00 Marisol 20h30 Mini-Séries: "L'échange" 21h30 Michel Jasmin 22h29 La Quotidienne 22h30 Les nouvelles TVA 22h55 Dernière édition 23h01 Les sports 23h16 La couleur du temps 23h25 Cinq-Détente: "Marianella"	19h30 Boogie Woogie 20h00 Les Grands Films: "Elvis" 22h00 Le travail à la chaîne 22h31 Téléjournal Nat., Inter et Prov. 23h00 La météo 23h06 Dernière édition 23h13 Nouvelles du sport 23h23 Télé Arts 23h34 Cinéma: "Enquête à Naples"
CBGAT (Canal 9) Matane MERCREDI 25 FÉVRIER 18h00 Nouvelles nationales 18h30 Nouvelles régionales 18h32 Nouvelles du sport 18h34 Actualités nationales 19h00 Génies en herbe 19h30 Galactica 20h30 Le temps d'une paix 21h00 Les 36 cordes sensibles 21h30 Bizarre, bizarre 22h01 Vietnam: Guerre de 10.000 jours 22h30 Téléjournal Nat. et Inter 22h59 Météo 23h05 Téléjournal régional 23h12 Nouvelles du sport 23h22 Télé Arts 23h33 Cinéma: "La chaise vide"	10h00 O Canada 09h00 En mouvement 11h00 Les 100 tours de Centour 11h30 Coup d'oeil 12h00 Animagerie 09h45 Je souffie 10h00 Passe-partout 10h30 Magazine-express 11h00 Au fil de la semaine 11h30 Coup d'oeil 12h05 L'événement 12h30 Midi plus 13h31 Femme d'aujourd'hui 14h30 Cinéma: "Les rebelles de l'Arizona" 16h00 Bobino 16h30 Pop Citrouille 17h00 Les Pierrafeu 17h30 Jamais deux sans toi 18h00 Maritimes au jour le jour 18h20 Ce soir — Téléjournal 18h30 Le quotidien 19h00 Les Brillants	JEUDI 07h25 Ouverture 07h30 Les p'tits bons-hommes 07h45 Le 745 09h00 A la bonne franquette 09h30 Votre amie Suzanne 11h00 Info Mag (local) 12h00 Dessins animés 12h15 Midi nouvelles 12h30 Cinq-Quiz: "La gueule de l'emploi" 14h30 Janette veut savoir 15h30 Grignolo et Cie 16h00 Mantalo 16h30 La soeur volante 17h00 Les tannants	18h00 Ce soir: manchettes régionales (local) et bulletin nat. 18h06 Ce soir: bulletin rég. affaires publiques (local) 18h22 Météo 18h26 Nouvelles du sport 18h34 Ce soir: actualités nationales 19h00 Génies en herbe: "Have St-Pierre — Matane" (local) 19h30 Galactica 20h30 Le temps d'une paix 21h00 Les 36 cordes 21h30 Bizarre, bizarre 22h01 Vietnam: Guerre de 10.000 jours 22h30 Téléjournal nat. et int. 22h59 Météo 23h05 Téléjournal régional 23h12 Nouvelles du sport 23h22 Télé Arts 23h33 Cinéma: "La chaise vide"
CHAU (Canal 5) Carleton JEUDI 26 FÉVRIER 09h00 En mouvement 09h15 Les 100 tours de Centour 09h30 Animagerie 09h45 Je souffie 10h00 Passe-partout 10h30 Magazine-express 11h00 Au fil de la semaine 11h30 Coup d'oeil 12h05 L'événement 12h30 Midi plus 13h31 Femme d'aujourd'hui 14h30 Cinéma: "Les rebelles de l'Arizona" 16h00 Bobino 16h30 Pop Citrouille 17h00 Les Pierrafeu 17h30 Jamais deux sans toi 18h00 Maritimes au jour le jour 18h20 Ce soir — Téléjournal 18h30 Le quotidien 19h00 Les Brillants	19h00 En mouvement 09h15 100 tours de Centour 09h30 Animagerie 09h45 Je souffie 10h00 Passe-partout 10h30 Magazine-express 11h00 Au fil de la semaine 11h30 Wickee 12h00 Téléjournal 12h05 Papa, cher papa 12h35 Midi Plus 13h31 Femme d'aujourd'hui 14h30 Cinéma: "Les rebelles de l'Arizona" 16h00 Bobino 16h30 Pop Citrouille 17h00 Les Pierrafeu 17h30 Du neuf au zoo	JEUDI 09h00 En mouvement 09h15 100 tours de Centour 09h30 Animagerie 09h45 Je souffie 10h00 Passe-partout 10h30 Magazine-express 11h00 Au fil de la semaine 11h30 Wickee 12h00 Téléjournal 12h05 Papa, cher papa 12h35 Midi Plus 13h31 Femme d'aujourd'hui 14h30 Cinéma: "Les rebelles de l'Arizona" 16h00 Bobino 16h30 Pop Citrouille 17h00 Les Pierrafeu 17h30 Du neuf au zoo	



Commission Scolaire
Des Îlets

ERRATUM

Dans l'annonce du 21 février 1981, le projet agrandissement et réaménagement de l'école Montagnac, architectes de Montigny, Métivier, Gagnon & Associés, on aurait dû lire:
Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q. chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec, au lieu de seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.



ville de CHARLESBOURG
APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS POUR L'ENTRETIEN MENAGER DE DIVERS LOCAUX PROPRIETES DE LA VILLE DE CHARLESBOURG

Avis vous est par la présente donné que des soumissions cachetées et marquées: "Soumission pour l'entretien ménager de divers locaux propriétés de la ville de Charlesbourg" et adressées au Greffier de la ville, 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, seront reçues d'aujourd'hui jusqu'aux dates suivantes:

- Hôtel de Ville: Le jeudi 12 mars 1981 à 16:00 heures.
- Service de la Protection publique: Le mardi 17 mars 1981 à 16:00 heures.
- Services techniques, Circulation, Urbanisme: Le jeudi 19 mars 1981 à 16:00 heures.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie des devis en s'adressant au bureau des Services techniques, 167, 76e Rue est, Charlesbourg.

Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule fournie avec le devis et être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la ville de Charlesbourg pour le montant suivant:

- Hôtel de Ville: \$2.000
- Service de la Protection publique: \$2.500
- Services techniques, Circulation et Urbanisme: \$1.000

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg le jour même des réceptions à 16:05 heures.

La Ville de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

Le 25 février 1981.

"AVIS DE RECHERCHE PUBLIC"

Avis est donné que nous sommes à la recherche de locaux en location dans le territoire du Grand Beaufort et pouvant servir de centre de jour pour jeunes adultes déficients mentaux de 16 à 18 ans.

- Être à proximité du transport en commun.
- Capacité maximale de 10.000 pi. ca. (50 adultes) pouvant contenir entre autres 5 ateliers, deux bureaux, des facilités (toilettes), le tout sur un même plancher.

Toute personne ou organisme intéressé à faire des propositions devra le faire avant lundi le 18 mars 1981, 15:00 heures.

Il est entendu que nous ne nous engageons à accepter ni la plus basse, ni toute autre proposition. Veuillez dresser vos propositions avec nom, adresse, plan de détail et numéro de téléphone du ou des proposeurs à:

CENTRE D'ACCUEIL MONT ST-AUBERT INC.
9080, boul. du Jardin
Charlesbourg, Québec
G1G 4B3
a/s M. Gilles Proulx

FOYER DE GROUPE CENTRE D'ACCUEIL MONT ST-AUBERT INC.
9080, boul. du Jardin
Charlesbourg, Québec
G1G 4B3

AVIS DE CONVOCATION

Avis est donné par les présentes que l'assemblée GÉNÉRALE SPÉCIALE des actionnaires de L'UNION CANADIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCES, sera tenue à la Salle Jacques-Cartier du Château Frontenac, à Québec, le mercredi 18 mars 1981, à 15h00, aux fins suivantes:

- Modifier le règlement n° 24A ayant trait au nombre des administrateurs.

Cette assemblée générale spéciale sera immédiatement suivie à 15h15 de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, au même endroit, convoquée aux fins suivantes:

1. Procéder à l'étude et à l'approbation des états financiers de la Compagnie.
2. Ratifier les décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle.
3. Élire

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEDARD, Marie-Ange (Pauline) CARON, Léopold "Paulo" CARON, Gilbert CHABOT, Charles-Edouard CHAMBERLAND, Albertine COUTURE, Joseph DESJARDINS, Alice DROUIN, Irène GAGNE, Gabriel GOUPI, Jacques HARDY, Henri-Paul JULIEN, Lorenz JANEAU, Marc-A. FALARDEAU, Françoise LABBE, Marie-Louise LA COUVÉE, Isabelle-Irène LAFLAMME, Hermance LANGLOIS, Amanda LAWSON, Henriette MCRAU, Gilbert McDONALD, Corinne MINGUY, Lucienne MONIER, Roméo MOREAU, Antonio POULIN, Amédée POULIN, Lucienne POULIOT, Odette

BEDARD (Marie-Ange Gilroy)



A Québec, le 24 février 1981 à l'âge de 70 ans, est décédée dame Marie-Ange Giroux, épouse en 1945 de feu Louis Bedard. Elle laisse dans le deuil ses enfants et petits-enfants. Les funérailles auront lieu le 26 février à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 900, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-Grâce et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants et belles-filles: M. et Mme Laureat Boutet (Cécile Massé), M. Jean-Marie Bedard, Mme Marie-Ange Fournier, ses sœurs: Mme Fernand St-Jean (Alma), Mme Joseph Drollet (Yvonne), sa nièce: Mme Marie-Ange Leblanc (Roméo) de Longueuil, ainsi que ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371.

CARON (Léopold "Paulo") — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 23 février 1981, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Léopold (Paulo) Caron, époux de dame Monique Dube. Il demeurait à St-Jean-Port-Joli. A la demande de la famille, le corps sera incinéré. Un service sera chanté le 26 février à 15h, en l'église St-Jean-Port-Joli. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Geneviève, Brigitte, Jean-Julien, Gisèle, Lucie, Marc et Réal. La famille recevra les marques de condoléances une demi-heure avant la cérémonie religieuse. Les arrangements ont été confiés au

Salon Dubé St-Jean-Port-Joli 724855

CARON (Gilberte) — A Québec, le 23 février 1981, est décédée Mlle Gilberte Caron, fille de feu M. et Mme Charles-Aime Caron (Irma Morin). Selon ses dernières volontés, elle a été incinérée et ses cendres reposent dans le lot familial au cimetière St-Charles. Un service sera chanté à la Chapelle, samedi, le 7 mars 1981, à 16 heures. Les parents recevront les condoléances après la cérémonie. Elle laisse dans le deuil un frère et 2 sœurs: M. Maurice Caron, Mme Marie-Pauline G. St-Cyr et René Caron, ses neveux, cousins et cousines. 725115

CHABOT (Charles-Edouard)



Au Québec, le 23 février 1981, est décédée Mlle Gilberte Caron, fille de feu M. et Mme Charles-Aime Caron (Irma Morin). Selon ses dernières volontés, elle a été incinérée et ses cendres reposent dans le lot familial au cimetière St-Charles. Un service sera chanté à la Chapelle, samedi, le 7 mars 1981, à 16 heures. Les parents recevront les condoléances après la cérémonie. Elle laisse dans le deuil un frère et 2 sœurs: M. Maurice Caron, Mme Marie-Pauline G. St-Cyr et René Caron, ses neveux, cousins et cousines. 725115

de Bellechasse. La dépouille mortelle est exposée au funérarium Notre-Dame-de-Saint-Laurent, 1207 Commercial, St-Romuald. Les funérailles auront lieu au même endroit, jeudi, le 26 février à 16h. Il laisse dans le deuil sa famille religieuse: les frères de l'Instruction chrétienne, ses frères et sœurs: Gabrielle (Mme Aimé Roy), Albert (Mme Annie Dion), Louis (Rita Carrier), Gérard (Maria Fortin), Benoît (Simonne Rochefort), Laurent (Florence Dubois), Mme Yvonne Joseph Chabot (Charlotte Pouliot), de nombreux neveux et cousines, neveux et nièces. La direction des funérailles est confiée à la maison

Claude Marcoux Inc. 71986

CHAMBERLAND (Albertine) — A la maison générale des Soeurs de la Charité, à Beaufort, le 24 février 1981, à l'âge de 84 ans, après 65 ans de vie religieuse, est décédée Sr Albertine Chamberland, en religion Sr Jeanne. Elle était la fille de feu Georges Chamberland et de feu dame Germaine Demers de St-Etienne de Launoy. La dépouille mortelle est exposée au salon de la maison générale, 2655 rue Le Pelletier à Beaufort. Les funérailles auront lieu le 26 février à 14h30 en la chapelle de la communauté, à Notre-Dame-de-l'Espérance, Beaufort, sous la direction de la maison.

Lépine-Cloutier Ltée Elle laisse dans le deuil, en plus des membres de sa famille religieuse, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 725556

COUTURE (Joseph) — A Montmagny, le 24 février 1981, à l'âge de 78 ans et 8 mois, est décédé M. Joseph Couture, époux de dame Léda Labrie. Il demeurait au 23, 103ème Rue, Montmagny. Les funérailles auront lieu, vendredi le 27 février, à 14h. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc. 4,100 boul. Ste-Anne à 13h50 pour l'église St-Gregoire et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. Lucien Saillant M. et Mme Fernand Moreau (Lucienne), M. et Mme Wheeler Saillant (Anne-Marie Fortier), M. et Mme Nelson Saillant (Diane Robitaille), son frère, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Adolphe Couture, Mme Wellie Todd, (Noëlle), Mme Odilon Labrie, M. Ernest Morin ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838.

COUTURE (Robert) — Au Centre de Cardiologie de l'Hôpital Laval, le 23 février 1981, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Robert Couture, fils de M. Henri Couture, et de dame Eva Carrier. Il demeurait au 1765, 13e Avenue est, Charny. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 26 février, à 15h30. Départ du funérarium

Claude Marcoux Ltée Place de l'Eglise Charny à 15h20, pour l'église de Charny, et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre ses parents, ses frères, sœurs, beaux-frères, et belles-sœurs, M. et Mme Roger Boucher (Yvette), M. et Mme André Lépine (Denise), M. et Mme Marcel Couture (Muriel Drouin), Jacqueline, M. et Mme André Couture (Louise Drouin), René, et Normand, ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines. Pour informations: 839-8823.

DESJARDINS (Alice Noëlle) — A Québec, le 23 février 1981, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Alice Noëlle épouse de feu le docteur Joseph Desjardins. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 26 février à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 900, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de la au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, son gendre et sa belle-fille: M. et Mme Roger Desjardins (Yvette Daigle), Mlle Madeleine Desjardins, I.L., M. et Mme Dominique Tremblay (Simone), ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, arrière-petits-enfants et petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371.

DEVOST (Victorin) — A Drummondville, le 23 février 1981, est décédé subitement M. Victorin Devost, commis de bureau au CN, époux de dame Gisele Salois. Il demeurait rue Delage, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 26 février, à 15h. Départ du funérarium

Carillon 160 rue Carillon Québec à 14h30 pour l'église Notre-Dame-de-Foy et de la au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Louise et Josée Devost; sa mère: Mme Hénédine Devost; ses sœurs et son frère: M. et Mme Fernand Périgny (Monique), M. et Mme Camille Sicard (Gisèle), M. et Mme Paul Bernatchez (Priscille), M. et Mme Alfred Devost (Laurette Massicotte), Mme Alice Fortin, M. et Mme Alphonse Simard (Renée), M. et Mme Yvon Boucher (Simone), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-5803.

DROUIN (Irene Gosselin) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 23 février 1981, à l'âge de 63 ans et 6 mois, est décédée dame Irene Gosselin épouse de M. Maurice Drouin. Elle demeurait au 1535 Nicolet. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 26 février à 14 heures. Départ de la Coop. funéraire de l'Anse 280, 8ème rue

à 13h45 pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants M. et Mme Jean-Claude Flibotte (Gisèle), M. et Mme Pierre Drouin (Candide), M. et Mme Raymond Robitaille (Françoise), M. et Mme Maurice Boivin (Denise), M. et Mme Jean Rheaume (Lise), M. et Mme Michel Drouin (Joelyne), Mme Francine Drouin, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Welley Gosselin (Marie-Reine), M. et Mme Elie Gosselin (Georgette), M. et Mme Aristide Gosselin (Vitoire), Mme Thérèse Paradis, Mme Antoinette Rodrigue, M. et Mme Lionel Champagne (Ida Gosselin), Mme Françoise Gosselin, Mme Jeanne Drouin, Mme Jeanne Drouin, M. et Mme Léo Tanguay (Bertha), M. et Mme Paul-Emile Lamontagne (Cécile), M. et Mme Marcel Drouin, M. et Mme Lucien Drouin, Mme Madeleine Paquin, M. et Mme Fernand Wagner (Jeanne), Mme Dolores Drouin, M. et Mme Benoit Allard (Claire), M. et Mme Pierre-André Robert (Pierrette), sa tante sœur Jeanne Drouin, ses petits-enfants Patrick, Véronique, Marc, Martine, Karine, Martin, Valérie, Stéphanie et Maxime ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. 725238

GAGNE (Gabriel) — A St-Henri de Lévis, le 22 février 1981, à l'âge de 18 ans, est décédé accidentellement Gabriel Gagné, du 184 route Kennedy, St-Henri, Cte Lévis, fils de feu M. Jacques Gagné et de dame Rita Boutet. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 février à 15h30. Départ des salons funéraires

Gonzague Valois & Fils Enr. 111 rue Belleau St-Henri à 15h15, pour l'église de St-Henri, et l'inhumation au cimetière de St-Jean Chrysostôme. Il laisse dans le deuil outre son père et sa mère, ses frères, Gaëtan, Serge et Richard, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines. 724865

GOUPI (Jacques) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 24 février 1981, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Jacques Goupil, représentant de Adams Brands, époux de dame Rolande Jacques. Il demeurait au 18 rue Bellevue, Ville-neuve. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 27 février à 15 heures. Dé-

part de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc. 738 avenue Royale Beaufort

à 14h45 pour l'église de Villeneuve, et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Lyne, Mario, Martin, ses parents M. et Mme Cyrille Goupil (Clémence Lavoie), ses frères et sœurs Jeannine, Clément, frère mariste, Gaston, Suzanne (Alphonse Maheux), Myrtha (René Renaud), Yvon (Anne-Marie Godin), Raymond (Lise Côté), Gilles (Gail Kelegher), Nicole, Thérèse (Richard Martel), Serge (Diane Gagnon), Sylvie (Marcel Jinchereau), Michel, Jean-Yves, Gaëtan (Jacques Collin), ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul-Henri Jacques, M. et Mme Real Gauvreau, M. et Mme Philippe Jacques, M. et Mme Roland Jacques, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures. Pour renseignements: 661-9223.

HARDY (Henri-Paul) — A Québec, le 23 février 1981, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Henri-Paul Hardy, époux de dame Gracia Durocher. Il demeurait au 140 Saint-Jacques, Donnacona. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 26 février, à 16h15. Départ du funérarium

Roger Benoit et Fils Ltée 324 Notre-Dame Donnacona

à 16h, pour l'église Ste-Agnès, Donnacona, et de la au cimetière de Port-neuf ville. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendre et belles-filles: Mme Gérard Hardy (Rachel Royer), M. et Mme Roland Laverdière (Florence), M. et Mme Jacques Hardy (Paulette Plamondon), M. et Mme Gaston Hardy (Louise Roy), M. et Mme Serge Racine (Danielle), père Claude, capucin, M. Jocelyn et Guy Hardy, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs et petits-enfants. 725417

JULIEN (Lorenzo) — A Québec, le 23 février 1981, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Lorenzo Julien, époux de feu dame Rose-Alma Jobin. Il demeurait autrefois à Les Écuries. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 26 février 1981, à 15h. Départ du funérarium

Roger Benoit et Fils Ltée 324 Notre-Dame Donnacona

à 14h45, pour l'église St-Jean-Baptiste de Donnacona, et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gilbert Julien (Madeleine Lambert), M. et Mme Raymond Julien (Madeleine Emond), M. et Mme Alfred Julien (Lucette Lesage), M. et Mme Alphonse Julien (Françoise), M. Jean-Guy Julien et Odile Doucet, M. Charles Julien et Lorraine Tamawin, M. et Mme Germain Leveillé (Doris), M. et Mme Laurent Bussières (Marielle), M. et Mme Clément Richard (Claude), M. et Mme Simon Leclerc (Aline), son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul Julien, Mme Emile Leclerc, Mme Charles Thibodeau, Mme Paul Tessier, Mme Jules Leclerc, Mme Arthur Julien, M. et Mme Cyprien Jobin, M. et Mme Bruno Jobin, M. Alfred Jobin, M. et Mme Dominique Langlais, Mme Hector Julien, Mme Raoul Julien, Mlle Régina Julien, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins, cousines. 725430

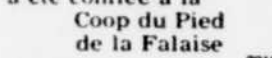
JANEAU (Marc A. & Françoise Falardeau) — A Stoneham, le 23 février 1981, à l'âge respectif de 51 ans et 53 ans, sont décédés accidentellement Marc-A. JANEAU et Françoise Falardeau. Ils demeurait au 1666 boul. Talbot. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 27 février à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

à 9h30 pour l'église de Stoneham, et de la au cimetière de Stoneham. Ils laissent dans le deuil, leurs enfants: M. et Mme Michel Lafond (Marjolaine), M. et Mme René Villeneuve (Micheline), Diane, M. et Mme Jean-Pierre JANEAU (Jeannine Grimaud), Alain, Marc-André, Marie-Hélène, leurs parents, Mme Blanche JANEAU, M. et Mme Alfred Falardeau ainsi que de nombreux frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, ne-

veux, nièces, et amis. Pour renseignements: 529-3371.

LABBE (Marie-Louise Deblois)



A Québec, le 22 février 1981, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Marie-Louise Deblois, épouse de Maurice Labbé. Elle demeurait au 769 St-Olivier, Québec. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 25 février 1981, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy

à 13h45 pour l'église St-Vincent-de-Paul et de la au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: André, M. et Mme Denis Gamache (Nicole), Francine, ses sœurs: Mme Alice Auclair, Mlle Simone Deblois, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Reine-Marguerite Deblois, Mme Lucia Deblois, Mme Charles Labbé, M. Raoul Labbé, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

LA COUVÉE (Isabelle-Irène) — A l'hôpital St-Jean, le 24 février 1981, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Isabelle-Irène Harvey, épouse de M. Norman Gordon La Couvée. Elle demeurait au 4 Parc Samuel-Holland. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 26 février, à 14h30. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 14h15 pour l'église St-Michel et de la au cimetière Mount-Hermion. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et belles-filles: M. Norman La Couvée, M. et Mme Georges La Couvée (Margaret Sim), M. Ernest La Couvée, ses petits-enfants: Brian, Linda, Glen, Drew et Ian. Pour renseignements: 529-3371.

LAFLAMME (Hermance)



A Québec, le 22 février 1981, à l'âge de 70 ans, est décédée Mlle Hermance Laflamme, fille de feu Jean-Léon Laflamme et de feu dame Malvina Gauvreau. Elle demeurait rue de Grandville. Selon ses dernières volontés, elle a été confiée au Crématorium

Lépine-Cloutier Ltée 715, rue St-Vallier est Québec

Un service sera chanté samedi le 28 février, à 10h, en l'église St-Pascal-de-Maizerets où la famille recevra les condoléances avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Laflamme (Cécile Shields), Mme Joseph Genest (Marie-Jeanne), Mlle Léo Patry (Emilienne), M. et Mme Arthur Dion (Gracia), M. et Mme Robert Brière (Germaine), Mlle Gilbert Laflamme, Mme Albert Laflamme (Angela Robitaille), Mme Donat Laflamme (Simonne Brière), Mme Léon Laflamme (Marie-Anne Cloutier), ainsi que ses neveux et nièces. 719865

LANGLOIS (Amanda Hébert) — A l'hôpital St-Monique, le 24 février 1981, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Amanda Hébert, épouse de feu M. Romeo Langlois. Elle demeurait autrefois au 1353 route de l'Aéroport, Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 27 février, à 10h30. Départ du salon J.-Léo Bedard Enr. 1547, rue Notre-Dame Ancienne-Lorette

à 10h20 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres: M. et Mme Jean-Paul Hamel (Rita Langlois), M. et Mme Fernand Hamel (Pierrette Langlois), ses frères, sœurs, beaux-frères,

belles-sœurs: Mme vve Edmond Marcoux (Blanche Hébert), M. Laurent Hébert, M. Xavier Hébert (feu Corina Marcoux), Mme vve Françoise Hébert (Blanche Poirier), Mme vve Donat Beaulieu (Rose-Aimée Hébert), M. Elze Turcotte (feu Imelda Hébert), M. et Mme Emile Cardinal (Rose-Aimée Langlois), ainsi que plusieurs petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 842-1078.

LAWSON (Henriette Poliquin dite Laroche) — A Rimouski, le 22 février 1981, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Henriette Poliquin dite Laroche, épouse de M. Richard A. Lawson. Elle demeurait à Rimouski. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Jean, André, Gordon, Ann, et Louis, sa sœur Mme Lionel Fleury, ses frères Edouard Poliquin, René Poliquin, et Roland Poliquin. 722765

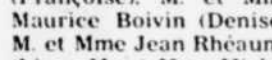
MCRAU (Gilbert) — A Rimouski, le 22 février 1981, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gilbert McRau, époux de feu Gisele Beaulieu. Il demeurait rue Villeroi, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 25 février, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Eglise Ste-Geneviève et de la au cimetière Ste-Geneviève. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Daniel McRau (Doris Salesses), M. et Mme Mario Bertrand (Lyne), ses petits-enfants: Kallina et Malika, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

MC DONALD (Corinne Boisjoly) — A l'hôpital Général le 23 février 1981, à l'âge de 89 ans et 10 mois, est décédée dame Corinne Boisjoly, épouse de feu M. Walter McDonald. Elle demeurait à l'Hôpital Général. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 26 février à 10h30. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard et Fils Ltée 1290 1ère Avenue à 9h40, pour l'église St-Sauveur, et de la au cimetière St-Charles, rue St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil ses filles, et ses gendres, M. et Mme Harold Cook (Marcelle), M. et Mme Martial Forest (Jacqueline), ses petits-enfants, Joan, Carole, Bruce, Beverly, June, Brenda, ainsi que plusieurs neveux et nièces, et arrière-petits-enfants. Le foyer est ouvert de 14 à 17h, et de 19 à 22h. Jeudi ouverture à 8h30. Pour renseignements: 529-9221.

MINGUY (Lucienne Goulet)



A Québec, le 22 février 1981, à l'âge de 70 ans, est décédée Mlle Hermance Laflamme, fille de feu Jean-Léon Laflamme et de feu dame Malvina Gauvreau. Elle demeurait rue de Grandville. Selon ses dernières volontés, elle a été confiée au Crématorium

Lépine-Cloutier Ltée 715, rue St-Vallier est Québec

A l'hôpital Christ-Roi, le 24 février 1981, à l'âge de 65 ans et 2 mois, est décédée dame Lucienne Goulet, épouse de M. Léo Minguy. Elle demeurait au 316 rue Jackson, Ville-Beauport. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 27 février, à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltée 1290 1ère Avenue à 9h40 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié, et de la au cimetière St-Charles. St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses filles, ses gendres et ses belles-filles: M. et Mme Florent St-Hilaire (Jacqueline Minguy), M. et Mme Léo Minguy (Yolande St-Hilaire), M. et Mme Jean-Claude Minguy (Noëlle St-Hilaire), M. et Mme Real Joannisse (Jeanette Minguy), M. et Mme Yvon Jacques (Diane Minguy), M. et Mme Bernard Boily (Christiane Minguy), Mlle Jeannine Minguy, M. Gilles Minguy, M. Michel Minguy, 27 petits-enfants, 2 arrière-petits-enfants, ses frères, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Marcel Baribeault (Laura Goulet), M. et Mme Napoléon St-Hilaire (Marie-Ange Gravel), Mme Charles Gravel (Alma Minguy), Mme Honoré Minguy (Marie Chabot), Mme Omer Minguy (Simone Ampleman), Mme Armand Minguy (Yvonne Chabot), M. et Mme Fernand Minguy (Pierrette Chabot), ses frères, sœurs, beaux-frères,

belles-sœurs: Mme vve Edmond Marcoux (Blanche Hébert), M. Laurent Hébert, M. Xavier Hébert (feu Corina Marcoux), Mme vve Françoise Hébert (Blanche Poirier), Mme vve Donat Beaulieu (Rose-Aimée Hébert), M. Elze Turcotte (feu Imelda Hébert), M. et Mme Emile Cardinal (Rose-Aimée Langlois), ainsi que plusieurs petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 842-1078.

LAWSON (Henriette Poliquin dite Laroche) — A Rimouski, le 22 février 1981, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Henriette Poliquin dite Laroche, épouse de M. Richard A. Lawson. Elle demeurait à Rimouski. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Jean, André, Gordon, Ann, et Louis, sa sœur Mme Lionel Fleury, ses frères Edouard Poliquin, René Poliquin, et Roland Poliquin. 722765

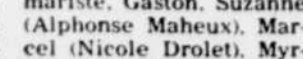
MCRAU (Gilbert) — A Rimouski, le 22 février 1981, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gilbert McRau, époux de feu Gisele Beaulieu. Il demeurait rue Villeroi, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 25 février, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Eglise Ste-Geneviève et de la au cimetière Ste-Geneviève. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Daniel McRau (Doris Salesses), M. et Mme Mario Bertrand (Lyne), ses petits-enfants: Kallina et Malika, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

MC DONALD (Corinne Boisjoly) — A l'hôpital Général le 23 février 1981, à l'âge de 89 ans et 10 mois, est décédée dame Corinne Boisjoly, épouse de feu M. Walter McDonald. Elle demeurait à l'Hôpital Général. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 26 février à 10h30. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard et Fils Ltée 1290 1ère Avenue à 9h40, pour l'église St-Sauveur, et de la au cimetière St-Charles, rue St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil ses filles, et ses gendres, M. et Mme Harold Cook (Marcelle), M. et Mme Martial Forest (Jacqueline), ses petits-enfants, Joan, Carole, Bruce, Beverly, June, Brenda, ainsi que plusieurs neveux et nièces, et arrière-petits-enfants. Le foyer est ouvert de 14 à 17h, et de 19 à 22h. Jeudi ouverture à 8h30. Pour renseignements: 529-9221.

MINGUY (Lucienne Goulet)



A Québec, le 22 février 1981, à l'âge de 70 ans, est décédée Mlle Hermance Laflamme, fille de feu Jean-Léon Laflamme et de feu dame Malvina Gauvreau. Elle demeurait rue de Grandville. Selon ses dernières volontés, elle a été confiée au Crématorium

Lépine-Cloutier Ltée 715, rue St-Vallier est Québec

A l'hôpital Christ-Roi, le 24 février 1981, à l'âge de 65 ans et 2 mois, est décédée dame Lucienne Goulet, épouse de M. Léo Minguy. Elle demeurait au 316 rue Jackson, Ville-Beauport. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 27 février, à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltée 1290 1ère Avenue à 9h40 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié, et de la au cimetière St-Charles. St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses filles, ses gendres et ses belles-filles: M. et Mme Florent St-Hilaire (Jacqueline Minguy), M. et Mme Léo Minguy (Yolande St-Hilaire), M. et Mme Jean-Claude Minguy (Noëlle St-Hilaire), M. et Mme Real Joannisse (Jeanette Minguy), M. et Mme Yvon Jacques (Diane Minguy), M. et Mme Bernard Boily (Christiane Minguy), Mlle Jeannine Minguy, M. Gilles Minguy, M. Michel Minguy, 27 petits-enfants, 2 arrière-petits-enfants, ses frères, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Marcel Baribeault (Laura Goulet), M. et Mme Napoléon St-Hilaire (Marie-Ange Gravel), Mme Charles Gravel (Alma Minguy), Mme Honoré Minguy (Marie Chabot), Mme Omer Minguy (Simone Ampleman), Mme Armand Minguy (Yvonne Chabot), M. et Mme Fernand Minguy (Pierrette Chabot), ses frères, sœurs, beaux-frères,

belles-sœurs: Mme vve Edmond Marcoux (Blanche Hébert), M. Laurent Hébert, M. Xavier Hébert (feu Corina Marcoux), Mme vve Françoise Hébert (Blanche Poirier), Mme vve Donat Beaulieu (Rose-Aimée Hébert), M. Elze Turcotte (feu Imelda Hébert), M. et Mme Emile Cardinal (Rose-Aimée Langlois), ainsi que plusieurs petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 842-1078.

LAWSON (Henriette Poliquin dite Laroche) — A Rimouski, le 22 février 1981, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Henriette Poliquin dite Laroche, épouse de M. Richard A. Lawson. Elle demeurait à Rimouski. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Jean, André, Gordon, Ann, et Louis, sa sœur Mme Lionel Fleury, ses frères Edouard Poliquin, René Poliquin, et Roland Poliquin. 722765

MCRAU (Gilbert) — A Rimouski, le 22 février 1981, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gilbert McRau, époux de feu Gisele Beaulieu. Il demeurait rue Villeroi, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 25 février, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Eglise Ste-Geneviève et de la au cimetière Ste-Geneviève. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Daniel McRau (Doris Salesses), M. et Mme Mario Bertrand (Lyne), ses petits-enfants: Kallina et Malika, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

MC DONALD (Corinne Boisjoly) — A l'hôpital Général le 23 février 1981, à l'âge de 89 ans et 10 mois, est décédée dame Corinne Boisjoly, épouse de feu M. Walter McDonald. Elle demeurait à l'Hôpital Général. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 26 février à 10h30. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard et Fils Ltée 1290 1ère Avenue à 9h40, pour l'église St-Sauveur, et de la au cimetière St-Charles, rue St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil ses filles, et ses gendres, M. et Mme Harold Cook (Marcelle), M. et Mme Martial Forest (Jacqueline), ses petits-enfants, Joan, Carole, Bruce, Beverly, June, Brenda, ainsi que plusieurs neveux et nièces, et arrière-petits-enfants. Le foyer est ouvert de 14 à 17h, et de 19 à 22h. Jeudi ouverture à 8h30. Pour renseignements: 529-9221.

MINGUY (Lucienne Goulet)



Quel
téléphone
acheter?

consommation

Baisse du coût
du panier de
provisions

page B-7

Dépanneurs
aux prix
concurrentiels

page B-7

L'essai de la Corolla SR-5

page B-3



claude
larochelle
au camp
des expos

L'ombre de
LeFlore
plane sur
les Expos

page C-2

Voir pages
A-8 + A-9
E-8
casino

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308, Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

85e année, no 51

80 pages 6 cahiers

QUÉBEC, MERCREDI 25 FÉVRIER 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85

Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

mercredi

Coupures de postes dans 2 hôpitaux

page A-5

Des oiseaux de tout acabit

Outre les oies blanches, les ornithologues et amateurs de la nature peuvent observer, au cap Tourmente, les us et coutumes de près de 250 espèces d'oiseaux, soit environ 75 pour 100 de toutes les espèces qu'on retrouve au Québec.

page F-4

Le congrès conservateur

Les dirigeants du Parti conservateur n'entendent pas accorder trop d'importance aux allégations de manœuvres plus ou moins régulières utilisées en vue du congrès de la fin de semaine.

page A-3

Condamné trop riche

Les juges donnent volontiers un délai pour acquitter une amende. Hier, ce n'était pas par manque d'argent qu'un cultivateur de Sainte-Justine, comté de Dorchester, dut solliciter un délai auprès du juge Paul-Emile Fortin, au palais de justice de Québec.

Condamné à deux amendes de \$150 pour avoir conduit en état d'ébriété et avoir refusé de subir le test de l'ivresse, l'homme avait déclaré être en mesure de payer comptant, mais il revint néanmoins devant le juge Fortin. Le juge lui demanda s'il manquait d'argent. Nouvelle dénégation. Le juge supposa alors que le cultivateur voulait payer avec une grosse coupure, peut-être un billet de \$1.000... et il eut raison.

C'est un fait plutôt rare, mais le caissier du greffe des sessions de la paix avait été pris au dépourvu.

sommaire

Annonces classées	F-5 à F-15
Arts et spectacles	D-12 à D-15
Bandes dessinées	F-14
Bridge	F-15
Carrières et professions	
	C-6 et C-7
Consommation	B-1 à B-7
Décès	F-17
Economie-finances	D-1 à D-7
Editorial	A-6
Feuilleton	D-15
Horoscope	F-15
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-7 et D-10, E-1 à F-7
Mot mystère	F-5
Mots croisés	F-6
Où aller à Québec	D-15
Page des lecteurs	A-10
Page documentaire	A-7
Patron	F-6
Pierre Champagne	A-12
Sport	C-1 à C-6
Télévision	F-16 et D-14

météo

Nuageux avec possibilité d'inverse. Vents modérés. Demain: peu de changement.

détails, page F-5

Bonds des tarifs d'Hydro-Québec d'ici à 1990

par Denis ANGERS

D'ici à 1990, la mise en oeuvre de l'ambitieux programme d'équipement et de développement d'Hydro-Québec se traduira, pour le consommateur, par une suite de substantielles augmentations de sa facture d'électricité.

Ainsi, dès l'automne qui vient, la direction de la société d'Etat entend réclamer du gouvernement québécois l'autorisation de hausser ses tarifs pour les années 1982 et 1983. Des hausses que le président Robert Boyd veut voir établies en fonction de "l'évolution récente de la demande d'électricité et des conditions des marchés financiers".

Dans les faits, de poser sommairement hier le directeur du financement d'Hydro, M. Pierre Bolduc, ces fonctions devraient résulter en un rythme d'augmentation se chiffrant aux alentours de 15 pour 100 par année. Et ce, pour la première moitié de la décennie qui commence.

Défendant leur plan décennal d'immobilisation devant la commission parlementaire de l'Energie et des Ressources — un plan évalué à pas moins de \$55,5 milliards — les dirigeants d'Hydro ont d'ailleurs laissé voir que, selon leur propre programme de financement, ces hausses de la tarification sont destinées à se répéter annuellement tout au long des dix années qui viennent.

Posant quant à lui la "balise minimale" qui en déterminera l'ampleur, le président du conseil Joseph Bourbeau l'a fixée au niveau de la hausse du coût de la vie, une hausse qui, par exemple, a atteint 11,4 pour 100 en 1980.

Demande et investissements

Selon les porte-parole d'Hydro qui ont paré dix heures durant devant les députés membres de la commission, seules ces modifications

de tarifs permettront à la société de répondre adéquatement aux besoins accrus d'électricité qui se feront sentir au Québec, d'ici 1990.

Car, ont-ils posé tableaux et statistiques à l'appui, la demande devrait croître de quelque 6 pour 100 par an au cours des 15 années à venir. En outre, dans le même intervalle de temps, l'électricité devrait s'accaparer la part du lion dans le bilan énergétique québécois, à 46 pour 100 de l'énergie globalement consommée au Québec.

Pour satisfaire ces besoins, Hydro-Québec devra donc investir massivement dans le harnachement de nouvelles rivières et dans le parachèvement de grands projets: La Grande, Grande Baleine, Delaney, NBR... Du coup, elle assumera des mises de fonds devant atteindre \$16 milliards d'ici à 1985 qui croîtront encore plus rapidement en fin de période, à raison de quelque \$8 milliards par an.

Or, affirmait hier le trésorier Georges Lafond, de tels investissements contraindront nécessairement Hydro-Québec à recourir à un marché des capitaux dont les dirigeants de la société entrevoient déjà le tarissement partiel.

C'est pourquoi, dès 1981, la société d'Etat propose de suivre un plan de financement faisant une place plus grande à l'autofinancement tiré des revenus mêmes du monopole électrique. Ainsi, de présenter M. Lafond, la part dévolue aux revenus d'Hydro dans le programme de financement passerait de 21 à 36,6 pour 100 entre 1981 et 1986.

Dans cette optique, toute hausse de tarifs apparaît conséquemment justifiable d'autant plus que, en dépit des augmentations successives des dernières années, l'électricité produite par Hydro se vend toujours moins cher qu'à peu près partout en Amérique.

La place du gaz naturel

Gaz naturel et économies d'énergie ont par ailleurs sous-tendu une bonne partie des délibérations d'hier, devant la commission.

Dans le cas du gaz naturel, le président du conseil Bourbeau a souhaité voir se "concrétiser à court ter-

(Suite à la page A2, 4e col.)

Le dégel impose des restrictions hâtives à la circulation lourde

(PC) — Les pluies abondantes et le temps doux que connaît le Québec depuis une semaine ont obligé le gouvernement à décréter prématurément les restrictions habituellement imposées à la circulation lourde à l'occasion du dégel printanier sur le réseau routier québécois.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, en précisant que ces restrictions entraient en vigueur dès ce midi, le 25 février.

On ne peut prévoir pendant combien de temps durera cette nouvelle réglementation et la situation sera évaluée quotidiennement afin de pénaliser le moins possible les transporteurs.

Les restrictions, qui limitent temporairement le poids de la charge que peut transporter un véhicule lourd, s'appliquent à tous les véhicules exceptés ceux du transport en commun. Les infractions sont passibles d'amendes pouvant atteindre \$1,500.

M. de Belleval a cependant expliqué que cette période pourrait se prolonger jusqu'à au moins 10 jours même si la température passait à brève échéance sous le point de congélation.

Pendant le temps du dégel, la résistance du réseau routier québécois diminue de 40 pour 100, ce qui le rend plus sensible à la pression exercée par le passage des véhicules lourds.

Présentement, le seuil critique est dépassé dans la plupart des régions du Québec.

Le ministre a précisé, par exemple, que le sol est dégelé dans une profondeur atteignant de 43 à 50 centimètres à Montréal, Québec, Cap-de-la-Madeleine et Grand-Mère alors que la limite se situe à une profondeur de 30 centimètres avant qu'il y ait danger de détérioration.

☐ nouvelle sur les inondations au Québec, en page F-16

L'Espagne peut remercier le roi et l'armée

(D'après UPI et AFP) — Toute la classe politique espagnole est maintenant convaincue que le roi Juan Carlos a sauvé l'Espagne du péril fasciste.

Mieux, la détermination du monarque a balayé les vieux démons en uniforme qui agitaient l'Espagne démocratique et permis de trancher un débat qui persistait depuis la mort de Franco: "De quel bord vont se ranger les dirigeants militaires nommés par l'ancien dictateur au moment d'une tentative de putsch?"

La réponse n'a pas tardé: l'armée n'a pas suivi le colonel Tejero, le chef des insurgés. Le "coup" du Congrès n'a pas provoqué la réaction sou-

haitée. L'officier rebelle est demeuré seul, face à un roi triomphant.

Hier, après la reddition du colonel Tejero, le Conseil des ministres a ordonné l'arrestation du général Jaime Milans del Bosch dont la conduite, dans les premières heures de l'invasion du parlement, a semblé l'associé à la tentative de putsch. Commandant de la région militaire de Valence, le général del Bosch, franquiste reconnu, avait déclaré l'état d'exception. Son complice, le colonel Tejero, l'avait qualifié de "nouveau chef de l'Etat". Quelques autres officiers de la Garde civile et de l'armée ont aussi été arrêtés.

(Suite à la page A2, 3e col.)



Le Soleil, André Pichette

Devenu "aveugle" pour quelques heures, le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, se dirige dans le labyrinthe du parlement, guidé par M. Claude Châtelain.

Des députés découvrent les problèmes de la personne handicapée

par Ghislaine RHEAULT

"J'ai pu soupçonner un peu aujourd'hui, ce que ça représente que d'être une personne handicapée. Cette expérience nous laisse une image de la réalité qui sera importante lorsqu'il sera question de débattre des questions sociales."

Cette remarque du député Louis O'Neill traduit assez fidèlement les sentiments qu'ont éprouvés, hier, 10 députés et ministres du gouvernement du Québec qui se sont prêtés à une expérience de jumelage avec autant de personnes handicapées.

A la fin de cette journée, M. Denis de Belleval, ministre des Transports, a évoqué les sentiments de frustration et d'insécurité qu'il a éprouvés pendant qu'il se promenait, les yeux bandés, une canne blanche à la main, guidé par son jumeau de circonstance, M. Claude Châtelain. Mais il a perçu également, a-t-il dit, les ondes d'amitié qui relient, dans l'ob-

scureté, celui qui ne voit pas et ses interlocuteurs voyants.

Quant à M. O'Neill, le sentiment de frustration éprouvé par celui qui se déplace en fauteuil roulant a été assez aigu pour provoquer chez lui une "guérison miraculeuse". Excédé de ne pouvoir aller à son rythme, il s'est levé et s'est remis à marcher, avant l'échéance des quatre heures qui avaient été prévues.

Cette expérience de sensibilisation à laquelle 35 parlementaires de tous les partis avaient été conviés et à laquelle seulement 10 d'entre eux (tous du Parti québécois) se sont prêtés aurait pu facilement tourner au cirque et à la cocasserie. Mais elle a été finalement empreinte de gravité et d'humour à la fois. Ainsi, tout le monde s'est esclaffé en apprenant que M. Denis de Belleval avait joué son rôle jusqu'au bout, signant même des documents mi-

(Suite à la page A2, 1re col.)



Le roi JUAN CARLOS



METRO

OPÉRATION DEFI



M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, a partagé le sort de quelques milliers de Québécois, hier, en se déplaçant durant quelques heures en fauteuil roulant.

L'expérience mènera à une demande au CRTC

par Ghislaine RHEAULT

Le ministre québécois des Communications, M. Clément Richard, demandera par l'intermédiaire du CRTC que Bell Canada abolisse les tarifs supplémentaires que doivent payer les personnes sourdes pour utiliser des appareils qui leur sont adaptés.

C'est l'un des effets à court terme suscités, hier, par la journée de "thérapie" des députés de l'Assemblée nationale qui ont été jumelés à des personnes handicapées, l'espace de quelques heures.

D'après M. Richard, certains gestes "faciles" peuvent ainsi être posés pour faciliter l'intégration de ces personnes. Un autre effort de son ministère devra être fait pour favoriser l'accès des handicapés aux communications gouvernementales, via un service spécial.

Les autres ministres participants ont également fait part des "urgences" qu'ils ont perçues à la faveur de leur expérience de quatre heures.

Ainsi, madame Jocelyne Ouellette, ministre des Travaux publics, a évoqué en même temps que le président de l'Assemblée nationale M. Claude Vaillancourt, la nécessité de

rendre l'Assemblée nationale accessible à tous les citoyens du Québec, et notamment le restaurant Le Parlementaire où un handicapé en fauteuil roulant doit se faire hisser à bout de bras.

De son côté, M. François Gendron, ministre de la Fonction publique en annonçant pour jeudi, le lancement de la politique d'intégration à la Fonction publique, des personnes handicapées, a dit son goût de revoir déjà, plus en profondeur, cela même qu'il s'apprête à annoncer jeudi prochain: "Ce sera notre responsabilité de poser des gestes plus radicaux en faveur des personnes handicapées" a-t-il dit.

Quant au ministre des Affaires sociales M. Denis Lazure, il a annoncé qu'un recensement des personnes handicapées à l'emploi de son ministère serait fait, et qu'il veillerait à ce que le MAS se conforme immédiatement à la politique qu'annoncera jeudi le ministre de la Fonction publique.

Il a également rappelé pour la fin de l'année 1981, la tenue du sommet sur les personnes handicapées qui abordera leurs problèmes autant sous l'angle social qu'économique.

Des députés... (Suite de la première page)

nistériels les yeux fermés...

La journée de sensibilisation avait été organisée par le comité régional de Québec-Centre de l'Année internationale des personnes handicapées qui voulait ainsi proposer aux parlementaires "l'occasion d'un dialogue d'égal à égal avec les personnes handicapées et une compréhension autre qu'intellectuelle d'un vécu d'une personne handicapée".

Pour certains d'entre eux, le jumelage a été l'occasion d'un dialogue privilégié avec une personne handicapée, sans le secours de fauteuil roulant ou de canne blanche. Ainsi, le ministre des Communications, M. Clément Richard, accompagné de Mme Nicole Gosselin, qui s'exprime en langage gestuel, a expérimenté les difficultés de communication que peut connaître une personne sourde. M. François Gendron, ministre de la Fonction publique, était jumelé à Mme Sylvie Audet, atteinte de l'ataxie de Charlevoix. M. Claude Vaillancourt, président de l'Assemblée nationale, jumelé à M. Nicolas Gauthier, a pris connaissance des difficultés des déficients mentaux. M. René Lévesque, de son côté, a reçu un long "briefing" de M. Rock Gaudreau, directeur de l'information à l'Association de paralysie cérébrale du Québec.

Pour d'autres députés cependant, le choc a été plus brutal encore. Mme Jocelyne Ouellette, ministre des Travaux publics, avec son fauteuil roulant, s'est heurtée aux barrières architecturales tout comme ses collègues Denis Lazure, Jean-François Bertrand, Yves Bérubé et Louis O'Neill.

Ils étaient accompagnés respectivement par mesdames Doris Morin, France Legault, Pauline Demers et par M. Sylvain Gamache.

Les députés en chaise roulante ont été sensibles aux multiples difficultés d'accès aux édifices. Madame Ouellette a noté la nécessité de doter l'Assemblée nationale d'un ascenseur accessible jusqu'au restaurant "Le Parlementaire". M. Jean-François Bertrand, qui s'est véhiculé dans les corridors et cafétérias-restaurants de Place Québec y a noté l'étroitesse d'accès aux comptoirs.

Il a de plus été sensible à la "différence" que suscite la présence du fauteuil roulant. Ainsi, comme le racontait madame Pauline Demers, de l'Association de la paralysie cérébrale qui l'accompagnait en visite dans les sites des récentes inondations dans son comté, la majorité des électeurs ne l'ont pas reconnu. Et un de ses commettants lui a même dit: "Je ne savais pas que vous étiez infirme."

Un impact profond

Le premier ministre René Lévesque a bien traduit, à la fin de cette

L'Espagne...

(Suite de la première page)

Mais, l'immense majorité des militaires est restée fidèle au roi.

Une étonnante loyauté

Cet appui, rapporte-t-on dans les milieux madrilenos, pourrait avoir été l'aide la plus précieuse dont a pu bénéficier le roi au cours de ces heures tragiques.

"L'importance des liens qui unissent Juan Carlos à l'armée ne peut être sous-estimée", écrivait prophétiquement le "Sunday Times" de Londres, au mois de novembre dernier, à l'occasion d'un article consacré au cinquième anniversaire de la seule monarchie restaurée au XXe siècle.

Juan Carlos, faut-il le rappeler, a terminé troisième parmi une classe de 271 étudiants d'élites, lors de ses études à l'Académie militaire de Zaragoza, puis a servi pendant six années dans l'armée du "generalissimo" Francisco Franco.

Alors qu'il détenait le grade de caporal-chef, il s'est bâti une réputation basée davantage sur son travail acharné et sa franche camaraderie que sur son génie militaire. "Ce n'est peut-être pas un grand intellectuel mais ce n'est pas un imbécile", rapportait l'un de ses amis. "Il jouit d'un gros bon sens et fait preuve d'une étonnante loyauté envers ses amis."

Les militaires sont du nombre de ceux à qui le roi Juan Carlos exprime sa loyauté. Il apprécie véritablement ses soldats. On l'a souvent photographié au moment où il embrasse ses amis militaires. Souventes fois même, il annule certains rendez-vous pour participer à des rencontres avec ses anciens compagnons de Zaragoza.

Depuis qu'il assume le pouvoir, il s'est refusé à effectuer une purge au sein de la hiérarchie militaire établie sous Franco. Il a même approuvé la sentence de sept mois de prison infligée à un officier reconnu coupable d'avoir complotté pour renverser le gouvernement.

C'est ce même officier qui, lundi, tentait un nouveau coup d'Etat.

Juan Carlos a toujours eu confiance en la loyauté des militaires. "Je les connais bien, dit-il, je suis allé aux douches avec eux."

Mais il n'a jamais été dupe des éléments militaires de l'extrême droite: "C'est une grave erreur que de leur dire beaucoup de choses", confiait-il dans une entrevue en 1977. "Si vous essayez de leur expliquer quelque chose en long et en large, ils deviennent mêlés et ne comprennent pas."

Bonds des...

(Suite de la première page)

me la volonté des gouvernements d'étendre le réseau de distribution de cette source d'énergie aux trois quarts du territoire québécois. Notamment au chapitre du chauffage des habitations, le gaz offre en effet une alternative intéressante à l'électricité. Il permettrait, si jamais sa part dans le bilan énergétique croissait plus que prévu, de ramener à la baisse les prévisions de demande qu'aura à combler Hydro-Québec.

Ce désir de M. Bourbeau est partagé par le ministre Yves Bérubé pour qui il est aberrant que l'électricité seule soit utilisée dans le chauffage des habitations. D'où sa proposition d'une politique d'équilibre entre prix du gaz et de l'électricité qui permettrait au premier de se tailler une place sur le marché québécois.

Cet équilibre des prix risque toutefois de se traduire par un accroissement phénoménal des revenus d'Hydro, accroissement que le ministre verrait d'un bon œil réinvesti sous forme d'une accélération du programme d'équipement actuel. De cette manière, les hausses de tarifs dans l'électricité apparaîtraient nettement plus justifiables et ouvriraient la porte à des ventes substantielles d'électricité excédentaire, surtout vers les États-Unis.

Quant aux économies d'énergie,

Soulagement

Depuis hier, constatent les observateurs, l'Espagne respire et remercie son roi. Quasiment ridiculisé lors de son accession au trône, on lui reconnaît maintenant le mérite d'avoir contribué à la mise en place progressive des institutions démocratiques: légalisation de tous les partis politiques, instauration d'un régime parlementaire notamment.

Cette appréciation s'est traduite hier d'une façon remarquable: pour la

première fois de l'histoire, le souverain a accueilli ensemble les chefs des principaux partis politiques.

Tous étaient présents: Adolfo Suarez, président du gouvernement démissionnaire, Felipe Gonzalez, chef de l'opposition et secrétaire général du Parti socialiste ouvrier, Santiago Carrillo, secrétaire général du Parti communiste, Manuel Fraga, président de l'Alliance populaire (droite) et Augustin Rodriguez Sahagun, président du parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique.

accusé le gouvernement de se servir d'Hydro-Québec à des fins électoralistes, en convoquant cette commission pour laisser voir aux consommateurs qu'il se souciait de leurs intérêts.

Enquête du coroner reportée

(PC) — L'enquête sur la mort de huit mineurs tués en mai à la mine d'or de Belmoral a été remise par suite de l'opposition des administrateurs de la mine à la nomination du juge René Beaudry comme coroner.

Les arguments des administrateurs seront présentés en Cour supérieure le 2 mars. Ils estiment que la nomination du juge Beaudry comme coroner constitue une apparence raisonnable de préjudice.

La date de l'enquête sera déterminée par la suite. Elle devait débiter mardi.

Le juge Beaudry avait dirigé l'enquête sur l'affaissement de la mine.



PHARM-ESCOMPTES®
JEAN COUTU

on trouve de tout

...même un ami

PLACE FLEUR
DE LYS
529-0611

1455, CHEMIN
STE-FOY
681-0224

2175, BOUL.
STE-ANNE
661-2471

PLACE DES
QUATRE-BORGEAIS
653-1333

CARREFOUR
LES SAULES
872-5361

EN VEDETTE

CETTE SEMAINE

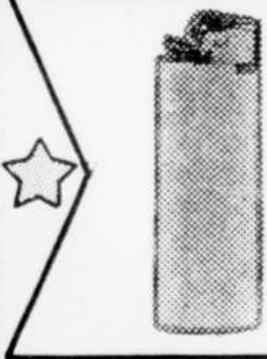


MILK PLUS 6

Shampooing pour cheveux normaux, secs ou gras. 350 ml.

LIMITE: 3 par client - AVEC CE COUPON
EXPIRATION: 27 février

1.99



BRIQUET BIC

Briquet jetable.

LIMITE: 3 par client - AVEC CE COUPON
EXPIRATION: 27 février

.64



AQUA-FRESH

Pâte et gel dentifrice, qui prévient la carie. 150 ml.

LIMITE: 3 par client - AVEC CE COUPON
EXPIRATION: 27 février

1.39



LISTERINE

Rince-bouche et gargarisme. 759 ml + 250 ml gratis

LIMITE: 3 par client - AVEC CE COUPON
EXPIRATION: 27 février

2.29

le mot du jour

Le sauveur

Sauver, c'est tirer du péril, rendre la santé et même procurer le salut éternel. On ne peut donc pas "sauver de l'argent". On économise, on épargne, on met de l'argent de côté...

Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE

4-7-6

Tirage de mardi
Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 12h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limite. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

A votre service 7 jours, 7 soirs, tous les "weekends"